



HAL
open science

Le Peer Learning, outil de coopération : exemple d'un échange sur le patrimoine : Chefchaouen, Maroc

Pauline Launay

► **To cite this version:**

Pauline Launay. Le Peer Learning, outil de coopération : exemple d'un échange sur le patrimoine : Chefchaouen, Maroc. Sciences de l'Homme et Société. 2014. dumas-01112645

HAL Id: dumas-01112645

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01112645>

Submitted on 3 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PEER LEARNING, OUTIL DE COOPÉRATION: EXEMPLE D'UN ÉCHANGE SUR LE PATRIMOINE CHEFCHAOUEN, MAROC

Pauline LAUNAY

Septembre 2014

Sara HOEFLICH tuteur de stage

Jean-Michel ROUX directeur de mémoire



urbanisme
habitat
& coopération
internationale



iug
institut d'urbanisme
de grenoble



upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines



UCLG
CGLU

NOTICE ANALYTIQUE

Nombre: Pauline LAUNAY

Título: Aprendizaje entre pares, herramienta de cooperación: ejemplo de intercambio sobre el tema de patrimonio en Chefchaouen, Marruecos

Fecha de finalización: Septiembre 2014

Institución: Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France

Supervisor: Jean-Michel ROUX

Número de páginas: 88 paginas

Palabras clave: peer learning, aprendizaje entre pares, patrimonio, cooperacion

Area geográfica : Chefchaouen, Marruecos

Resumen:

El Peer Learning (aprendizaje entre pares) es utilizado por la OCDE y el IDRC desde algunos años en los campos de la economía y el desarrollo.

También se utiliza en «Ciudades y Gobiernos Locales Unidos» (CGLU), en la que, a partir del intercambio de experiencias entre las ciudades asociadas, el se ha convertido en un auténtico instrumento de cooperación en CGLU.

Gracias al cruce de experiencias de las ciudades de Pasto, Lille, Saint-Louis (Colombia, Francia, Senegal), esta tesis explora lo que un Peer Learning sobre el tema del patrimonio puede aportar a la ciudad marroquí de Chefchaouen. Necesidades y dinámicas de esta ciudad «foco» surgen en paralelo con las prácticas de las ciudades de «resonancia» para entender el impacto de este tipo de intercambio.

Por lo tanto, esto resultaría en el aporte de conocimiento (herramientas y metodologías) para la ciudad de Chefchaouen y también en una mejor capacidad para comunicar sus propias experiencias relativas al patrimonio. Mediante el aumento de conocimientos de los participantes y ofreciendo nuevas inspiraciones, el aprendizaje entre pares puede facilitar la toma de decisiones de los actores presentes durante el intercambio.

NOTICE ANALYTIQUE

Nom: Pauline LAUNAY

Titre: Le Peer Learning, outil de coopération: exemple d'un échange sur le patrimoine, Chefchaouen, Maroc

Date de soutenance: Septembre 2014

Institution: Institut d'Urbanisme de Grenoble - Université Pierre Mendès France

Superviseur: Jean-Michel ROUX

Nombre de pages: 88 pages

Mots clefs : peer learning, apprentissage par les pairs, patrimoine, coopération

Zone géographique : Chefchaouen, Maroc

Résumé:

Le Peer Learning (apprentissage par les pairs) est utilisé par l'OCDE et le CRDI depuis quelques années dans les domaines de l'économie et de la recherche pour le développement. Il est également utilisé chez «Cités et Gouvernements Locaux Unis» (CGLU), où, basé sur l'échange d'expériences entre villes-membres, il est devenu un réel outil de coopération.

Par le croisement des expériences de Pasto, Lille, Saint-Louis (Colombie, France, Sénégal), ce mémoire explore ce qu'un Peer Learning sur le thème du patrimoine peut apporter à la ville marocaine de Chefchaouen. Les besoins et dynamiques de cette ville « focus » sont donc mis en parallèle avec les pratiques des villes de « résonance » afin de comprendre l'impact d'un tel échange.

Celui-ci se traduirait ainsi par l'apport de connaissances (outils et méthodologies) pour la ville de Chefchaouen mais aussi par une meilleure capacité à communiquer ses propres expériences concernant le patrimoine. En augmentant les connaissances des participants et en leur offrant de nouvelles inspirations, le Peer Learning peut donc favoriser la prise de décision des acteurs présents durant l'échange.

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier l'organisme United Cities and Local Governments (UCLG) qui m'a accueilli pour ce stage de fin d'études. Un merci tout particulier à Sara Hoeflich qui a partagé son monde professionnel avec moi tout en prenant grand soin de nourrir ma curiosité.

Merci également à Jean-Michel Roux qui a suivi mon périple depuis Grenoble et dont les remarques pertinentes m'ont aidé à avancer.

Merci encore à Jean-Michel Galley, Ngoné Thioune, Ahmadou Cissé, Pierre Martinot Lagarde, Alejandra Delgado, Eva Gallardo-Flores, Catherine Cullen, Mohammed Sefiani, Jean-Pierre Mbassi dont j'ai croisé la route entre la France, l'Espagne et le Maroc et qui ont enrichi le présent travail.

Comme depuis toujours, merci à ma famille. Les racines que vous avez participé à fabriquer et que vous renforcez chaque jour me permettent de me projeter dans la vie.

Merci à Nicolas qui malgré les kilomètres me soutient depuis un long moment déjà...

Un abrazo muy fuerte para mis compañeras de trabajo Alessa Bennaton y Fanny Lemeur. Sin vosotras, CGLU y Barcelona no habrían tenido el mismo sabor... Gracias por vuestro apoyo y vuestro buen humor.

Gracias a Elena, Marco, Alina y Chique por haber participado a hacer de nuestra casa un lugar cálido y acogedor. Que todo vaya bien para vosotros !

SOMMAIRE

Notice Analytique
Remerciements

INTRODUCTION

I. REVUE DE LITTÉRATURE

A. PEER LEARNING, APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS,

1. Définition
2. Un outil de coopération pour UCLG

B. LE PATRIMOINE, THÉMATIQUE D'ÉCHANGE ?

1. Historique & différentes échelles
2. Pourquoi échanger sur le Patrimoine

II. PRÉSENTATION DES VILLES ÉTUDIÉES

A. MÉTHODOLOGIE

B. PORTAIT DE CHEFCHAOUEN, « VILLE FOCUS »

C. FAMILIARISATION AVEC LES VILLES DE « RÉSONNANCE »

1. Pasto, Colombie
2. Lille, France
3. Saint Louis, Sénégal

III. LES APPORTS DU PEER LEARNING POUR LE PATRIMOINE DE CHEFCHAOUEN

A. IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DYNAMIQUES CONCERNANT LE PATRIMOINE DE CHEFCHAOUEN

1. Patrimoine chaouni : priorité donnée à la Médina et de la Diète Méditerranéenne
2. Désir d'inscription de la Médina au Patrimoine Mondial
3. Prémises d'une prise en compte du patrimoine naturel
4. Volonté de valoriser l'artisanat

B. ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES, CHEFCHAOUEN COMME « APPRENANT » DANS LE PROCESSUS DE PEER LEARNING

1. Requestionner ce qui fait patrimoine à Chefchaouen...
2. ...et découvrir de nouveaux outils pour gérer sa pluralité
3. Soutenir le désir d'une inscription au patrimoine mondial pour la Médina
4. Déployer de nouveaux outils des outils de valorisation
5. Poser la question du futur patrimoine

C. APPORTS THÉORIQUES DU PEER LEARNING

D. SYNTHÈSE

IV. CONCLUSION ET DISCUSSION

A. CONCLUSION

B. QUESTIONNEMENTS, REGARD SUR LA VIE PROFESSIONNELLE

V. BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Le Socioconstructivisme
Concept de ville intermédiaire
Villes d'Art et d'Histoire
Extrait du POT de Pasto

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, un certain nombre de responsables politiques, aux premiers rangs desquels figuraient Charles De Gaulle et Konrad Adenauer, appelèrent au « rapprochement des peuples européens ». Cette volonté s'est traduit, dans le domaine économique, par la création, en 1947, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) puis plus tard de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et enfin de la Communauté Economique Européenne. Ces institutions témoignent d'un changement dans les relations interétatiques qui sont passées d'un modèle où les alliances étaient temporaires et changeantes, à un modèle de coopération pérenne (Guilmette, 2008). Cette nouvelle façon de concevoir les relations internationales repose sur la synergie des partenariats, l'interaction et la mise en commun d'information visant l'amélioration de la situation de chacun des pays, en d'autres termes, leur développement. Cette dynamique de coopération – « action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une action commune » (CNRTL) – s'est étendue, depuis, au-delà du domaine économique.

En France par exemple, la création de « jumelages » entre villes de différents pays, marquait cette même volonté de coopérer plutôt que de s'affronter et cette fois-ci sur des thèmes plus variés que l'économie (culture, éducation...). En créant des échanges à une échelle plus locale, il s'agissait d'impliquer plus directement les populations et de donner une dimension concrète à une dynamique internationale. Pour la Commission Européenne, la Coopération Décentralisée recouvrait, en 1997, « une réalité plus large, en tant qu'élément du dialogue politique sur la coopération puisqu'elle implique les organisations de la société civile du Sud et du Nord, et d'autre part les pouvoirs publics locaux du Sud et du Nord. » (Direction Générale VIII). Allant de simples contacts sans objectif précis à des accords plus conventionnels aux buts bien définis, de pratiques solidaires à des accords de coopération-développement, de conventions durables aux actions ponctuelles, la coopération décentralisée recherche, invente et trouve progressivement, grâce à ses partenaires, ses propres pratiques sur le terrain (Hamon, 1997). Ces nouveaux acteurs de la coopération ont eux aussi des institutions qui les représentent. Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'une d'entre elles, est un organisme qui agit depuis 10 ans pour le développement de la coopération décentralisée au travers d'un réseau mondial. L'organisation comporte de nombreux membres actifs et plusieurs commissions qui travaillent en ce sens.

Les membres de CGLU ont déployé des efforts considérables dans la production et la diffusion des connaissances sur les gouvernements locaux, dans le but de favoriser une plus grande reconnaissance du rôle et de l'impact de la coopération décentralisée.

Un des outils original utilisé par CGLU pour faciliter cette coopération est de partager les connaissances entre les collectivités locales, et notamment entre élus, à l'aide d'évènements

de Peer Learning. Cette méthode d'apprentissage par les pairs offre des espaces d'échanges où les autorités locales rencontrent leurs semblables et partagent des expériences sur un thème donné comme l'espace public, la planification urbaine, la prestation de services publics... L'apprentissage par les pairs en améliorant la connaissance et les compétences des participants, constitue un moyen de faire face – par l'échange et la coopération- à la nouveauté qui surgit notamment dans le monde urbain. Cette approche permet ainsi aux communautés d'acquérir une plus grande autonomie, d'impulser et de valoriser des solutions de développement adaptées aux problématiques locales.

À ce jour, une des commissions de CGLU sur la « Planification Stratégique Urbaine » (PSU) a mis sur pied cinq Peer Learning (en Afrique du Sud, à Santa Fé, en Argentine, Namibie/Afrique du Sud, à Rosario en Argentine, Mozambique/Brésil) et en prévoit trois autres d'ici fin 2014. L'apprentissage mutuel à travers un réseau de villes, notamment celui des villes intermédiaires pour CGLU (cf annexe 2), se développe et ouvre de nouvelles voies de coopération en insistant sur un échange d'égal à égal.

Cette nouvelle forme de partage de connaissances est également un outil valorisé par d'autres institutions travaillant dans l'aide au développement.

Au Canada, le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), travaille depuis 1970 au développement de partenariats dans le Sud comme dans le Nord et cherche à établir et alimenter des échanges Nord-Sud et Sud-Sud. Le CRDI constate « la pertinence et l'utilité de l'apprentissage par les pairs et de la mise en commun des connaissances » qui, en se fondant sur « des savoirs générés conjointement, s'imposent comme une manière privilégiée de renforcer les capacités de groupe très divers » (Guilmette, 2008). Le CRDI n'est pas seul à croire dans cette approche coopérative. L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) en a aussi fait le pivot de certains de ces travaux depuis l'adoption de la Stratégie pour le Développement en mai 2013. Depuis lors, l'OCDE promeut la coopération dans le développement à travers le partage des connaissances via son programme Knowledge Sharing Alliance. Celui-ci s'appuie sur l'idée que « le partage des connaissances peut apporter des avantages à tous ses acteurs à travers l'apprentissage par les pairs »¹. Il permet de tirer mutuellement parti de pratiques différentes, de partager des expériences locales, et d'initiatives réussies qui peuvent fournir aux villes de nouvelles inspirations, de nouvelles connaissances les aidant ainsi à prendre des décisions.

Si cette approche a suscité un intérêt croissant chez les chercheurs (Fantuzzo, Riggio, Connelly, et Dimeff), le sujet a beaucoup été développé dans le domaine de l'apprentissage scolaire et peu quant à son utilisation dans le monde de l'urbanisme et de la planification. C'est pourquoi ce travail de recherche explore ce que peut apporter le Peer Learning sur une thématique précise à une ville. L'idée est de porter une attention particulière à la ville de Chefchaouen (Maroc)

¹- Traduit de l'anglais: "Knowledge sharing can bring benefits to all the stakeholders through peer-to-peer learning on equal footing." OECD, Knowledge sharing for urban green growth in dynamic Asia, 2014

–découverte elle aussi durant le stage - tout en éclairant ses particularités et ses challenges au regard de trois autres villes sur la thématique du patrimoine. Le choix du thème s'est fait suite à la participation au Forum International des Médinas et à une rencontre co-organisée par la Commission PSU sur les « spécificités et les challenges pour le patrimoine dans les villes intermédiaires ». Cet échange a permis de souligner que différents acteurs et différentes villes rencontrent des difficultés à considérer le patrimoine à la fois comme reflet de la culture et comme entité physique à prendre en compte dans le développement urbain. En effet, pendant longtemps le patrimoine n'a été considéré qu'au travers de bâtiments isolés. Or pour Tonev Lunev (ICOMOS), il est nécessaire de prendre en compte le patrimoine dans une vision plus large ; en ce qu'il n'est pas seulement « l'expression culturelle et esthétique du passé, mais qu'il peut également jouer un rôle actif et constructif dans le développement urbain contemporain ». Cela est rendu possible si le patrimoine est considéré comme appartenant au domaine de la ville et de l'aménagement du territoire.

Au moment où les professionnels de la conservation des sites urbains sont de plus en plus conscients du fossé existant entre le monde idéal des « chartes » et les réalités concrètes, en particulier dans les sociétés émergentes (UNESCO, 2011); l'élaboration de nouveaux principes, de nouvelles approches et de nouveaux outils permettrait de faire face aux challenges. Au vue de cette dynamique, le Peer Learning semble être un outil qui, par l'échange de compétences et de pratiques sur le thème du patrimoine, pourrait participer à l'amélioration des outils de planification et de gestion de la ville, tout en permettant de faire du patrimoine une thématique de coopération entre municipalités.

La problématique de ce mémoire, née de la rencontre de ces différents concepts, propose d'explorer grâce à un croisement entre Chefchaouen et trois autres villes, ce que peut apporter la pratique du Peer Learning sur le thème patrimoine.

Pour répondre à cette question, une revue de littérature permet de définir le concept du Peer Learning, d'expliquer comment il fonctionne, puis de situer le patrimoine et l'intérêt d'échanger sur cette thématique. Une seconde partie introduit les villes étudiées et explique les grandes étapes de la méthodologie. La troisième partie permet d'explorer comment le Peer Learning peut avoir un impact sur Chefchaouen et son patrimoine grâce, d'abord, à l'identification des dynamiques et des besoins existant dans cette ville « focus », puis, grâce à la mise en parallèle de ceux-ci avec les expériences des villes de « résonance ». Enfin, la conclusion revient sur l'ensemble du travail pour synthétiser les résultats obtenus et amorcer leur discussion.

Les informations mobilisées tout au long de ce travail sont issues des rencontres avec les porteurs des Peer Learning au sein de CGLU, d'informations récoltées lors d'entretiens effectués au Forum International des Médinas auquel étaient présentes les quatre villes (Chefchaouen Maroc, Pasto Colombie, Lille France, Saint Louis, Sénégal) mais aussi d'une visite de terrain de la ville de Chefchaouen ainsi que de nombreuses lectures dont les références se trouvent dans la bibliographie, quatrième et dernière partie de ce mémoire.



Ruelles de la Médina de Chefchaouen 2014 © plaunay

I. REVUE DE LITTÉRATURE

Il s'agit ici de définir les contours des thèmes centraux du mémoire – Peer Learning et Patrimoine– en s'appuyant sur les définitions existantes. Cette revue de littérature doit également permettre de prendre du recul quant aux concepts et de présenter la définition qui sera celle utilisée au cours de cette recherche.

A. LE PEER LEARNING, APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS, OUTIL DE COOPÉRATION

Le Peer Learning ou apprentissage par les pairs, est un concept de psychologie cognitive (« qui se rapporte à la faculté de connaître » Larousse) qui peut être défini comme « l'acquisition de connaissances et de compétences grâce à l'échange entre des personnes qui ne sont pas des enseignants professionnels et qui s'entraident dans un but précis. » (Toppings, 2005). Ce concept se rapporte au socioconstructivisme de Vygotsky qui suppose que les interactions sociales sont primordiales dans l'apprentissage.

D'abord appliqué au domaine de l'éducation et de l'enseignement scolaire selon le principe suivant : «Peer learning is an educational practice in which students interact with other students to attain educational goals.» (O'Donnell, King, 1999), l'apprentissage par les pairs commence à être utilisé dans des contextes plus vastes où les conceptions traditionnelles de l'«enseignement» et de l'«apprentissage» ne s'appliquent pas. Par exemple, dans l'apprentissage organisationnel, dans les programmes de santé publique et dans la coopération internationale. C'est le cas notamment de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) qui valorise le Peer Learning dans la coopération économique depuis mai 2013, via son programme Knowledge Sharing Alliance. Au Canada, le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) constate « la pertinence et l'utilité de l'apprentissage par les pairs et de la mise en commun des connaissances » qui, en se fondant sur « des savoirs générés conjointement, s'imposent comme une manière privilégiée de renforcer les capacités de groupe très divers » (Guilmette, 2008).

Dans sa conception originelle, le Peer Learning fait appel à un pair aidant (the « helper ») qui constitue une sorte de professeur de substitution. La transmission des connaissances s'effectue de l'enseignant (celui qui sait) à des « pairs aidant » (sortes d'intermédiaires) puis à l'apprenant (the « helped »). L'apprentissage se fait donc dans un sens unique, où finalement, celui qui sait donne la connaissance à d'autres qui eux-mêmes la transmettent à ceux qui « ne savent pas ».

Depuis cette conception linéaire de l'apprentissage par les pairs, le concept a évolué (Toppings, 2005). Et on distingue maintenant à l'intérieur même de la notion de Peer Learning, le Peer Tutoring (tutorat par les pairs) et le Cooperative Learning (apprentissage coopératif).

Le Peer Tutoring est un « système d'enseignement au sein duquel les apprenants s'aident les uns les autres et apprennent en enseignant » Goodlad et Hirst (1989). Cette approche est caractérisée par la prise des rôles de tuteur et tutoré. L'aide fournie par le tuteur est supposée faciliter la compréhension de celui qui apprend. Le tuteur soutient le ou les tutorés dans l'apprentissage sans être forcément « meilleur » que celui qui apprend. Pourtant, souvent, une confusion s'opère entre «tutorat» et «mentorat». Le mentorat désigne une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, le mentor, offre

son expérience dans le but de favoriser le développement d'une autre personne, le mentoré, qui a des compétences ou des connaissances à acquérir (Cuerrier, 2002).

Avec la notion d'apprentissage coopératif (Cooperative Learning), le Peer Learning met l'accent sur la réciprocité de l'échange et permet à tous les participants d'être à la fois « apprenants » et « sachants » (Hall, 1989). Ce type d'échange consiste en une interaction entre pairs dont les capacités sont plus proches de celles des apprenants, de sorte que les deux parties trouvent un terrain d'apprentissage dans l'échange. Cette définition correspond mieux à celle utilisée par CGLU et lorsque le terme Peer Learning sera employé se sera dans cette optique-là. L'apprentissage coopératif par les pairs est décrit comme « une interdépendance positive et structurée » (Slavin, 1990) dont le but est d'atteindre un objectif commun. Ce type d'échange implique une définition claire des objectifs et favorise la présence d'un « accompagnateur » qui a pour rôle de faciliter les interactions. Celles-ci peuvent avoir lieu grâce au travail en groupe restreint où les apprenants, de capacités et de talents différents, collaborent. En mettant en lien des personnes dont les connaissances et les informations sont différentes, l'idée est de réduire les conflits cognitifs en évitant les comparaisons et les « menaces de compétences » au sein du groupe (Mugny, 2004). Les interactions que l'apprentissage coopératif permet, incitent les participants à verbaliser et à reformuler leurs idées, à les confronter, à discuter et à comparer leurs façons de faire sur un thème précis. La création d'un contexte favorable à la discussion des connaissances, au sein d'un groupe de coopération, améliore le transfert de ces connaissances. Les limites les plus courantes de l'apprentissage coopératif peuvent se traduire par deux dictons : « l'aveugle guidant l'aveugle » ou « la mise en commun de l'ignorance » (Topping, 2005).

Lors de la planification d'apprentissage par les pairs de manière réciproque, les aspects suivants de l'organisation doivent être considérés (Topping, 2001) :

1. Contexte - il est nécessaire de prendre en compte les défis et les opportunités spécifiques au contexte local dans lequel se tient un échange.
2. Objectifs – Il faut définir en amont de l'échange ce qui est attendu et ce qui est espérer être réalisé, en précisant dans quels domaines.
3. Le contenu du programme - qui traduit, les connaissances ou les compétences à couvrir.
4. les participants - Qui aura le rôle d' « aide » sur quel sujet et pour apporter quelles informations à qui ? En d'autres termes : comment faire correspondre ce que les uns ont à offrir et ce que les autres veulent apprendre ? Faut-il des personnes dans un rôle de médiateur ?
5. Contact - . Quelle fréquence, pendant combien de temps, et où se produira la rencontre ?
6. Formation - . Y a-t-il besoin d'une formation préalable pour favoriser un échange de qualité ?
7. Suivi – y aura-t-il un suivi une fois l'échange terminé ? ou tout au long de celui-ci ? Ce point a pour but d'assurer la qualité du processus.
8. L'évaluation par les participants- le produit et le processus doivent être évalué ; comment cela se passe-t-il : auto évaluation de la part des participants ou évaluation par les pairs.

9. Retours- les retombées et ce que l'échange a permis de réaliser ou d'apprendre doivent être partagé ainsi que les points à améliorer au niveau de l'organisation, et ce dans le but d'améliorer les efforts futurs. Il faut donc décider ensemble de la manière à utiliser.

Le Peer Learning, un outil de coopération pour CGLU

Depuis cinq ans, CGLU développe un programme de Peer Learning dans le cadre de ses actions pour le développement de la coopération décentralisée. Au sein de l'organisation, la Commission Planification Stratégique Urbaine (PSU) a été précurseur dans la reconnaissance du partage d'expériences entre villes-membres. L'apprentissage par les pairs visait, en premier lieu, à échanger les expériences pertinentes de villes d'Amérique Latine et à promouvoir des mises en parallèle entre membres de CGLU. Ces derniers sont invités à discuter et à partager des enseignements sur la planification urbaine. Les événements de Peer Learning sont des espaces où les rencontres et les discussions entre autorités locales sont encouragées. UCLG a ainsi mis en contact différents membres - Durban, Afrique du Sud, Santa Fé, Argentine, Swakopmund et Kwadukuza, Namibie et Afrique du Sud, Rosario, Argentine, et des villes du Mozambique et du Brésil- pour que différentes approches sur différents thèmes soient échangées –espace public, planification urbaine et management, prestation de services publics... Le principe s'est donc étendu à d'autres régions du monde et trois nouveaux échanges sont prévus pour 2014: un à Chefchaouen, Maroc, un avec Saint Louis du Sénégal et un autre à Pasto en Colombie. Les thèmes de travail sont actuellement en discussion avec les participants.

Le rôle de CGLU est donc de permettre aux villes membres de se rencontrer (rôle de facilitateur) et d'informer le reste des membres des conclusions de ces échanges (rôle de dissémination). Afin d'assurer son premier rôle, CGLU soutient la demande d'échange et, lorsque cela est nécessaire, aide à analyser les besoins des collectivités locales. UCLG soutient ensuite les participants dans l'élaboration de l'échange dont la synthèse des principaux points se trouve ci-dessous:

1. le contenu du programme – est défini conjointement par les villes participantes. UCLG joue un rôle de médiateur amenant chacune des parties à proposer un ou plusieurs thèmes sur le(s) quel(s) elles désirent travailler. Une fois un thème pertinent déterminé, UCLG ouvre son carnet d'adresses et propose des intervenants.

2. Participants- à CGLU, le Peer Learning est mis sur pieds pour minimum, deux communes et peut parfois en accueillir plus (exemple d'un Peer Learning entre une dizaine de Villes Intermédiaires)

3. Compétence- les parties doivent avoir des terrains de compétences distincts et pouvoir s'apporter des informations afin de faire avancer l'échange sur le thème prévu. UCLG joue un rôle clef en ayant auparavant, une idée de ce sur quoi les villes pourraient échanger.

4. Définition des rôles – L'apprentissage réciproque est basé sur un changement structuré des rôles –apprenants/sachants- à des moments stratégiques de l'échange. Cela a l'avantage de varier les rôles offrant aux apprenants la possibilité d'être sachants et vice-versa. UCLG doit veiller à ce que les rôles s'équilibrent.

5. Durée- Le Peer Learning à UCLG prend entre 2 et 3 jours, essentiellement pour des raisons de financement et lié au peu de temps que peuvent accorder les élus à ce genre de démarche. L'échange se fait souvent chez l'un des participants en premier, puis dans un deuxième temps d'échange, l'autre participant reçoit (comme pour les matchs de football.)

6. Objectifs- Pour CGLU, le but final du partage des connaissances est de mettre en œuvre et appliquer les leçons et les pratiques.

7. Dissémination : CGLU crée des publications afin de partager les démarches spécifiques qui ont fait leurs preuves dans un contexte. Il s'agit d'impulser et de valoriser des solutions de développement adaptées aux problématiques locales.

Quelques manques sont déjà visibles dans ces points si la méthode de Toppings est prise en référence. En effet, celui-ci préconise de prendre en compte les questions de formation préalable, de suivi de l'échange et de son évaluation. Points qui ne sont pas présents dans la démarche mise au point par CGLU. Pour ce qui est de la formation, je ne pense qu'il soit pertinent d'en imposer une pour chaque échange, en revanche, il me semble intéressant de pouvoir en proposer une à ceux qui sont désireux de la recevoir. Ce processus pourrait avoir comme effet collatéral d'obliger la commission PSU à clarifier sa démarche car aujourd'hui c'est par l'observation de ce qui a été fait que celle-ci se transmet.

La question du suivi est également floue dans la démarche de l'organisme. Un suivi existe car les participants restent en lien avec la responsable de la commission PSU et souvent ces liens sont très amicaux, mais le suivi n'est pas officiel et aucunement planifié. C'est également le cas pour l'évaluation. Il me semble qu'elle existe de manière informelle mais n'a pas une réelle place dans l'échange. Si souvent à la fin des rencontres les participants se remercient officiellement, ils n'hésitent pas à faire des commentaires sur le déroulement de la session mais ceux-ci restent politiquement corrects. Cette évaluation pourrait exister dans deux temporalités différentes ; l'une s'effectuant dans les quelques jours qui suivent l'échange afin de faire part des points à améliorer au niveau de l'organisation ; et l'autre plusieurs mois après pour s'attacher aux retombées de l'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'échange a permis de réaliser ou d'apprendre.

B. LE PATRIMOINE, THÉMATIQUE D'ÉCHANGE ?

Si la notion de « patrimoine » n'est pas récente, sa définition s'est élargie passant de la sphère privée à la sphère publique au cours du temps.

1. Historique & différentes échelles

Étymologiquement le terme « patrimoine » tient son origine du latin « patrimonium » qui signifie « biens hérités du père » (pater). Au sens propre, le patrimoine concerne : « l'ensemble des biens que l'on hérite de ses ascendants ou que l'on constitue pour le transmettre à ses descendants » (Dictionnaire de l'Académie française). Comme l'explique Logna Prat dans sa thèse « Le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation » (2009), la notion de patrimoine est constituée de différentes échelles :

Echelle familiale

Le premier niveau du terme concerne le cercle familial où le « patrimonium » marque les liens rattachant les vivants aux ancêtres et souligne ainsi la continuité des générations. Un des enjeux du patrimoine dans ce premier cercle est de constituer une mémoire commune tout en restant dans le domaine privé. Le terme « heritage » qui signifie « patrimoine » en anglais, traduit bien cette idée de transmission au sein de la sphère privée.

Echelle du groupe social

Lorsque la valeur du patrimoine privé est reconnue par un groupe plus vaste, alors le terme patrimoine correspond à l'ensemble des biens hérités d'un groupe social. C'est ce dont parlait Cicéron en utilisant le terme « patrimonium populi romani », patrimoine du peuple romain. Ce patrimoine est constitué de monuments c'est-à-dire « d'ouvrages d'architecture, de sculptures, spécialement destinés à perpétuer le souvenir d'une personne ou d'un événement » (Robert). La fonction de ce patrimoine est symbolique et mémorielle (Choay, 1988). Il permet de remémorer ou de se remémorer les faits d'armes, les croyances religieuses ou les événements politiques marquants la vie du groupe social, d'une nation. Par exemple, c'est le cas de l'arc de Triomphe qui commémore la Bataille d'Austerlitz et perpétue le souvenir victorieux des armées françaises.

Aujourd'hui, cette acception plus large d'un patrimoine qui ne correspond plus seulement à une sphère privée, recouvre « l'ensemble des richesses culturelles accumulées par une société, une nation, une région, et qui sont valorisées par la communauté. » (Robert). Ce qui est considéré comme patrimoine varie donc considérablement selon les régions du monde, l'histoire des communautés, leur définition de ce qui fait patrimoine et l'évolution de celle-ci : une partie de l'histoire peut être mise en avant au travers d'édifices ou de traditions pendant une période donnée et peut être délaissée par la suite.

Une définition qui fait consensus au niveau mondial : les critères UNESCO-

Bien que ce qui constitue le patrimoine soit défini de manière très variable selon les pays du monde ou les régions, l'émergence de la notion de « patrimoine de l'humanité » (UNESCO, 1972) apporte l'idée d'un patrimoine partagé par tous.

En 1959, la construction du grand barrage d'Assouan en Egypte menace d'immerger les alentours et notamment les temples qui s'y trouvent, dont celui d'Abou-Simbel. Face à cette situation, un mouvement se crée pour alerter l'opinion internationale de la perte que cela représenterait pour l'Égypte, le Soudan et l'humanité tout entière. Afin de sauver ces monuments de la montée des eaux, des moyens financiers considérables sont nécessaires. À la demande des gouvernements égyptien et soudanais qui ne peuvent pas déployer à eux seuls les fonds requis, l'UNESCO lance une campagne internationale de sauvegarde. Celle-ci permettra de récolter 80 millions de dollars, émanant des dons d'une cinquantaine de pays, pour que les temples puissent être découpés, déplacés et remontés dans une zone sans risques. Cet épisode marque la prise de conscience qu'il existe un patrimoine dépassant, par sa valeur universelle, les principes de la propriété nationale et permet d'accéder à l'idée d'un patrimoine commun dont la sauvegarde est une responsabilité commune.

Forts de cette nouvelle conception du patrimoine, les États, sous l'égide de l'UNESCO, s'attellent à la formulation de documents phares dans la continuité de la Charte d'Athènes de 1931. Destinée à la Restauration des Monuments Historiques, cette charte avait été uniquement signée par des pays européens. En 1964, la Charte de Venise ratifiée par les pays européens accompagnés de la Tunisie, du Mexique et du Pérou (Choay, 1988), fournit un cadre international pour que « les principes qui doivent présider à la conservation et à la restauration des monuments, soient dégagés en commun et formulés sur un plan international, tout en laissant à chaque nation le soin d'en assurer l'application dans le cadre de sa propre culture et de ses traditions ».

Par la suite, le consensus international se renforce avec en 1972, la Convention sur la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel qui définit plus précisément les deux acceptions du terme :

1) Patrimoine Naturel

- les **monuments naturels** constitués par des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique,
- les **formations géologiques** et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation,
- les **sites naturels** ou les zones naturelles strictement délimitées, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté

naturelle.

2) Patrimoine culturel. Le patrimoine culturel dans son ensemble recouvre plusieurs grandes catégories de patrimoine :

- les **monuments**: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les **ensembles architecturaux**: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les **sites**: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique. (UNESCO, 1972)

L'article 1er de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (Convention de Grenade, 1985), définit l'expression «patrimoine architectural» en affirmant qu'elle intègre les biens immeubles tels que les monuments, les ensembles architecturaux et les sites, ce qui correspond à la définition donnée dans la Convention sur la Protection du Patrimoine Mondial Culturel et Naturel de 1972.

Les termes utilisés dans la Charte Européenne pour le Patrimoine Architectural de 1975 reposent aussi sur les mêmes bases « Le patrimoine architectural européen est formé non seulement par nos monuments les plus importants mais aussi par les ensembles qui constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit. Pendant longtemps on n'a protégé et restauré que les monuments majeurs, sans tenir compte de leur cadre. Or, ils peuvent perdre une grande partie de leur caractère si ce cadre est altéré. En outre, les ensembles, même en l'absence d'édifices exceptionnels, peuvent offrir une qualité d'atmosphère qui en fait des œuvres d'art diverses et articulées. Ce sont ces ensembles qu'il faut conserver aussi en tant que tels. » (Charte Européenne pour le Patrimoine Architectural, 1975) On peut donc convenir que l'appellation patrimoine architectural correspond à la définition du patrimoine culturel matériel.

Cette définition est complétée en 2003, lors de la Convention pour la Sauvegarde du **Patrimoine Culturel Immatériel** qui distingue donc le patrimoine culturel matériel du patrimoine culturel immatériel. Ce dernier correspond depuis aux :

- **traditions et expressions orales,**
- **arts du spectacle** (musique, danse, théâtre traditionnels),
- **pratiques sociales, rituels et événements festifs,**
- **connaissances et pratiques** concernant la nature et les **savoir-faire** liés à l'artisanat traditionnel

La Convention du Patrimoine Mondial aujourd'hui signée par 190 pays (UNESCO, 2012) reprend cette même définition pour le patrimoine culturel. Ce consensus mondial permet aux différents pays membres de partager une définition commune concernant les notions de patrimoine naturel et culturel.

2. Pourquoi échanger sur le patrimoine

L'émergence de la notion de « patrimoine de l'humanité », au travers de chartes et de rencontres internationales, a permis une conscientisation des professionnels du domaine mais aussi de l'opinion internationale. Malgré tout, l'UNESCO dans un communiqué de 2011, mentionne l'existence d'un fossé entre ce monde des chartes et celui de leur application, en particulier dans les sociétés émergentes. En effet, la traduction de cette prise de conscience internationale n'est pas évidente au niveau local. Que ce soit parce que le court terme et la rentabilité immédiate sont privilégiés au détriment d'un temps d'analyse et de conception parfois plus long ; parce que les politiques sont soumis à des pressions économiques ; ou parce que la valorisation du patrimoine est perçue comme un luxe par certaines populations, plusieurs facteurs entravent la mise en application des grands principes énoncés au niveau mondial.

Dans ce contexte, faire du patrimoine une thématique d'échange et d'apprentissage entre pairs, permet, comme le souligne Yves Dauge¹ de sensibiliser les populations et les décideurs à la nécessité de valoriser le patrimoine en rappelant qu'il participe à l'affirmation de l'identité d'un territoire et que sa valorisation et sa sauvegarde peuvent participer au développement et à la lutte contre la pauvreté. En effet, sauvegarde et valorisation du patrimoine contribuent au développement d'un tourisme culturel et sont génératrices d'emplois et créatrices de revenus pour les populations locales (MBassi, 2006). Echanger sur cette thématique permet également d'aider les politiques qui « ont aussi besoin de références et d'expériences réussies »² dans le domaine pour guider leur propre prise de décisions. L'apprentissage par les pairs entre villes pourrait donc être considéré comme une méthode visant le renforcement des capacités des collectivités locales dans le domaine de la gestion du patrimoine.

1- Sénateur français et Conseiller auprès du Centre du Patrimoine Mondial

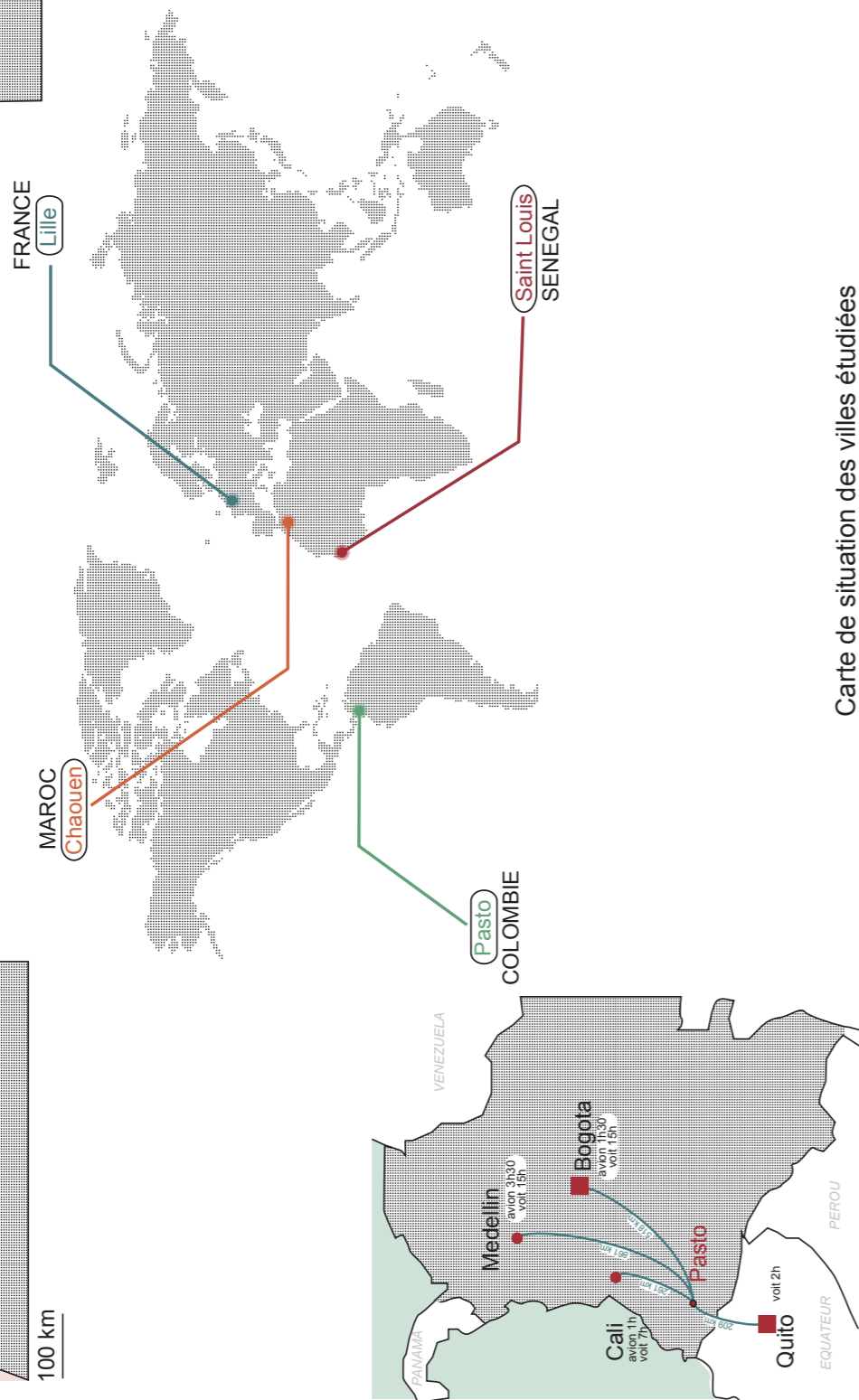
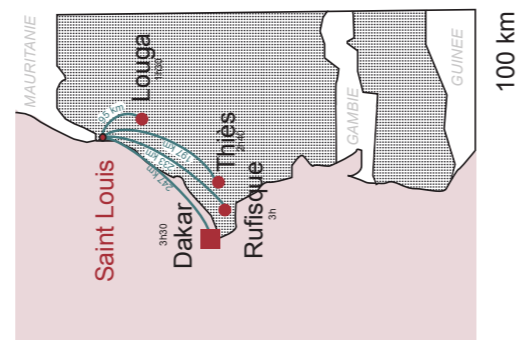
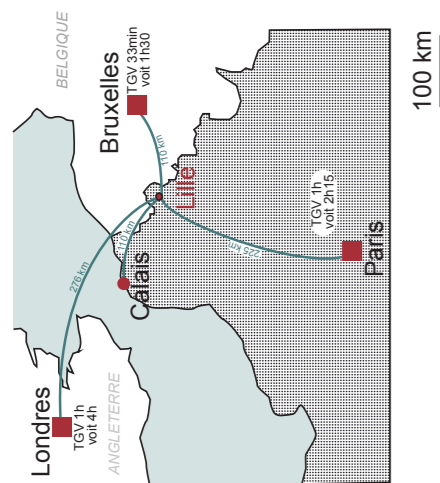
2- Yves Dauge, dans l'avant-propos du « Guide à l'attention des collectivités locales africaines. Patrimoine culturel et développement local », 2006



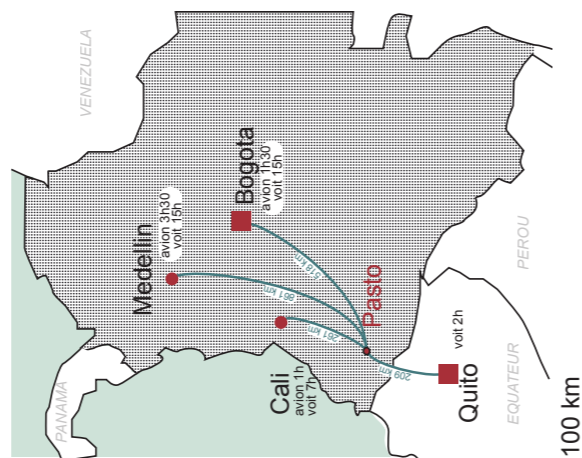
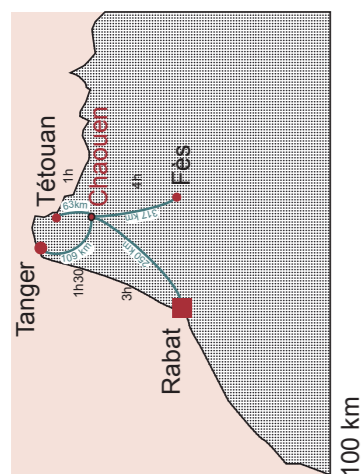
Sac de pigments colorés, Chefchaouen2014 © plaunay .

II. PRÉSENTATION DES VILLES ÉTUDIÉES

Comme expliqué dans l'introduction, la question de recherche est née de la superposition de deux champs d'intérêt : l'un rencontré lors du stage de fin d'études – l'outil de Peer Learning – et l'autre à la fois présent durant l'expérience à UCLG mais surtout venant d'une curiosité personnelle, le patrimoine. La combinaison de ces deux champs s'exprime à travers la question qui guide ce travail : « Que peut apporter un apprentissage par les pairs sur le thème du patrimoine à une ville –celle de Chefchaouen-».



Carte de situation des villes étudiées



La méthodologie proposée pour y amener des réponses utilise des résonances et des mises en lumière entre quatre villes présentes lors d'un événement sur le patrimoine – Forum International des Médina- auquel j'ai pu participer. Ces différentes villes ont été choisies par UCLG pour discuter ensemble puisqu'elles ont été reconnues par la Commission de Planification Stratégique Urbaine comme faisant face à des défis similaires tout en y apportant des réponses distinctes. L'idée est donc d'alimenter la réflexion sur une ville –celle de Chefchaouen au Maroc– grâce à des mises en lumière avec trois autres villes –Pasto en Colombie, Lille en France et Saint Louis du Sénégal. Il s'agit de montrer ce que la ville de Chefchaouen en particulier, peut apprendre des pratiques des autres villes. Ensuite une synthèse de ce que peut apporter un Peer Learning sera proposée.

Si les grandes lignes de la méthodologie utilisée sont déjà un peu décrites ici, la partie qui suit explique plus en détails comment chaque étape est réalisée et quels sont les outils ou les sources qui les ont nourries.

A. MÉTHODOLOGIE

1. Le choix des villes étudiées et la volonté de se concentrer sur une ville

Invité à participer au Forum International des Médina au Maroc, comme animateur d'une table ronde sur « le patrimoine : opportunités et challenges pour le développement des villes intermédiaires », UCLG a proposé à différentes villes membres de faire partie du panel de discussion. Le choix final de la Commission de Planification Stratégique Urbaine s'est fait en fonction des disponibilités des villes pour se rendre au FIM, des caractéristiques de ces villes et de la nature des défis qu'elles rencontrent. Ainsi Lille, Pasto, Chefchaouen et Saint Louis ont participé à cette table ronde.

Grâce à une de mes missions au sein d'UCLG consistant à soutenir la communication sur l'événement auprès des villes sollicitées pour le FIM, j'avais déjà accumulé des connaissances rapides sur ces différentes villes. L'opportunité de me rendre au Forum s'est ajoutée à cela, me permettant de rencontrer les représentants des villes et d'en apprendre plus grâce aux différentes présentations orales. Participer au FIM me donnait aussi la possibilité de me rendre par la suite à Chefchaouen, ville avec laquelle une autre mission m'avait poussé à travailler. Cette mission m'a permis d'entrer en contact avec une personne de l'équipe chaouen qui a répondu à mes questions de façon rapide et bienveillante tout en me facilitant l'accès à de nouveaux contacts.

Ayant discuté avec les représentants des quatre villes, je ne voulais pas rendre mon travail de mémoire trop descriptif en tentant de parler autant de chacune d'elles. J'ai donc fait le choix de focaliser ma recherche plus particulièrement sur ce que Chefchaouen pouvait retirer d'un apprentissage par les pairs. Chefchaouen devenait donc une ville « focus » dont je cherchais à comprendre les dynamiques liées au patrimoine ainsi qu'à découvrir quelles expériences des autres participants pouvaient entrer en résonance avec ses besoins (outils, méthodes...).

2. *Introduire les participants*

En commençant par se familiariser avec les différentes villes en présence, le mémoire permet de comprendre qui sont les villes participantes, au travers de leurs principales caractéristiques. Ce qui permettra d'entrevoir, plus tard, de quoi l'échange pourra se nourrir chez les uns et répondre aux questions des autres et vice-versa. Cette sorte d'introduction, dans la méthode utilisée à UCLG, est gérée par les villes participantes elles-mêmes, ce qui semble pertinent puisque le Peer Learning est basé sur l'idée que chacun est connaisseur de sa propre ville et qu'il est invité à partager cette sorte d'expertise avec les autres. De rapides portraits des villes sont donc dressés d'après les présentations que les villes ont données lors du Forum International des Médina. Ils sont complétés par des données glanées dans la littérature existante et des documents officiels des villes.

3. *Cerner les dynamiques et les besoins de la ville « focus » concernant la thématique du patrimoine*

Une fois ces éléments donnés, il m'est apparu nécessaire de comprendre plus spécifiquement les enjeux majeurs et les dynamiques de la ville « focus » vis à vis de son patrimoine pour, par la suite, comprendre ce qu'il pouvait être intéressant d'échanger entre les participants. L'identification de ces enjeux et dynamiques est donc ici focalisée sur la ville de Chefchaouen. Au travers de l'analyse de documents officiels, de points relevés lors de ma présence sur le terrain et de propos mentionnés lors d'entretiens, des thématiques se sont formées. Ce sont-elles qui permettent par la suite d'identifier chez les autres participants, les pratiques qui peuvent nourrir celles de Chefchaouen.

D'une certaine manière, cette partie retranscrit le rôle de la personne en charge des Peer Learning à UCLG, Sara Hoeflich, ma tutrice de stage. Elle joue à ce moment-là de l'échange un rôle d'intermédiaire : via des discussions avec les villes membres, elle va cerner les expériences et les difficultés rencontrées pour les garder en mémoire et les remobiliser lorsqu'une demande de Peer Learning est faite. A ce moment-là, avoir eu un aperçu des autres villes membres et de leurs expériences face aux défis rencontrés, lui permet d'identifier des pratiques qui pourraient répondre à la demande d'un autre membre. Tout en faisant le lien entre les besoins et les pratiques d'autres membres, Sara joue un rôle de facilitateur et permet que les expériences des uns résonnent chez les autres. A aucun moment elle ne remplace les participants dans leur rôle de « sachant » mais permet juste de souligner quels points peuvent être intéressants à discuter.

4. *Mettre en lien les besoins et dynamiques de Chefchaouen avec les expériences des autres villes : créer la résonnance.*

Cette partie en s'appuyant sur des informations glanées dans les entretiens, les présentations concernant les différents patrimoines des villes et la littérature existante, propose de mettre en relation les besoins et enjeux identifiés dans la partie précédente, avec certaines des pratiques des trois villes de « résonnance ». L'idée générale de cette partie est de considérer que certaines des expériences des uns peuvent amener des éléments de réponses aux besoins des autres. Les éléments mis en lumière par cette technique ne sont certainement pas à prendre comme « modèles » à reproduire à l'identique. Tout l'intérêt de cette démarche est de discuter des différentes pratiques et méthodes pour entrevoir les leçons tirées par les uns qui pourraient être utiles aux autres.

Ce travail de mise en lien est une résultante des éléments que mes interlocuteurs ont pu percevoir comme des forces chez eux (pour les représentants) ou chez les villes concernées (pour les personnes extérieures), ou des pratiques qui, de mon propre point de vue, pourraient éventuellement faire avancer la ville de Chefchaouen. Elles ne sont donc pas des préconisations ni même des exemples à suivre mais des initiatives qui peuvent fournir aux villes de nouvelles inspirations, de nouvelles connaissances les aidant ainsi à prendre leurs propres décisions.

5. *Proposer une synthèse des éléments apportés à Chefchaouen*

Enfin, une fois les pratiques des uns mis en résonnance avec les besoins et les dynamiques existantes à Chefchaouen, une synthèse de ce que peut apporter un Peer Learning sera proposée. Celle-ci sera effectuée en deux temps :

- d'abord en reprenant rapidement les points soulevés dans la mise en lien des expériences, ce qui permettra de synthétiser les points apportés concernant précisément la thématique du patrimoine
- puis, en faisant appel à la littérature existante, des points plus théoriques sur les apports de l'apprentissage par les pairs seront présentés et permettront de comprendre les apports plus généraux d'une telle dynamique d'échange en dépassant les apports liés à la thématique.

B. PORTRAIT DE CHEFCHAOUEN, VILLE «FOCUS»

Chefchaouen, Maroc



Construite essentiellement à une époque où toutes les villes de la côte méditerranéenne étaient occupées, les unes par les Portugais, les autres par les Espagnols, la ville de Chefchaouen, dont la fondation remonte à 1471-72, a été implantée dans une zone d'accès très difficile au pied d'une montagne qui l'isole et la protège. Elle a été fondée par le chérif Ali ibn Musa ibn Rachid Al Alami qui appartenait aux Jbala' pour en faire sa capitale et est devenue un centre résistant aux incursions portugaises et espagnoles.

Le nom de la ville de Chefchaouen est composé de deux mots : « Chouf » équivalent de «regarde » et « Echaouen » le pluriel de « Ech » en amazigh qui signifierait « corne ». La signification de «Chefchaouen» serait alors «regarde les cornes» en référence aux sommets des montagnes environnantes.

1. Localisation

Située au Nord-Ouest du Maroc à environ deux heures de la ville de Tanger par la route, Chaouen est située sur la chaîne montagneuse du Rif. Elle est le chef-lieu de la province du même nom dont la caractéristique est d'être à 90% rurale : elle est composée de 28 Communes Rurales et d'une Commune Urbaine, Chefchaouen. Cette Commune Urbaine englobe l'ancienne et la nouvelle ville, l'arrondissement Aïn Haouzi, les lotissements Al Ayoun et Adrar, en plus de territoires à caractère rural tels que Lobar, Dhar Ben Ayad, Rariuzim et Touraghine.

Chefchaouen est devenue ces dernières années l'un des centres les plus attractifs pour le tourisme de « nature & culture » au niveau régional et national et attire entre 100.000 et 150.000 touristes par an. En grande majorité, ce flux de touristes se limite à la ville de Chefchaouen et a peu d'incidence sur l'offre et le développement du tourisme rural de la région.

L'influence de la ville dans les zones rurales est limitée du point de vue des services et des échanges commerciaux. Ceci s'explique par le manque de voies de communication, la concurrence avec d'autres villes et l'importance du réseau des souks dans le monde rural.

1- Groupe ethnique arabophone d'origine berbère

2. Description territoriale de la commune:

Chefchaouen est constituée de plusieurs entités :

• Ancienne Médina

- D'une superficie de 30 hectares, elle constitue toujours le noyau historique, culturel et patrimonial de la ville
- Population évaluée à 18 000 habitants soit 45% de la population de la ville
- Densité urbaine ancienne Médina : 6000 hab./ha.
- La mise à niveau de l'ancien bâti et la préservation de ce patrimoine historique ont nécessité un programme d'intervention pour le renforcement des maisons menacées, achevé en mai 2010, et qui a concerné 26 maisons sur un total de 174 maisons recensées avec un budget de 6.6 millions de dhs
- L'amélioration des infrastructures de l'ancienne médina (assainissement liquide, eau potable, électricité) a fait l'objet d'un programme de développement urbain 2006/2009 de 48.5 millions dhs

• Ville coloniale et ses expansions

- Superficie de 120 hectares
- C'est le lieu où sont implantés les institutions publiques et les secteurs d'activités économiques. Accueille un nombre important de touristes nationaux et étrangers.
- Pour exécuter le programme de réhabilitation de la ville, des travaux d'aménagement ont été réalisés : l'aménagement de deux grandes places pour l'organisation d'activités culturelles et artistiques, la réhabilitation de l'avenue Hassan II et les entrées nord et sud de la ville.

• Quartiers périphériques

Depuis la fin des années 70, la ville a connu la naissance de quartiers périphériques due à un phénomène d'exode rural.

- 8 quartiers : Ain Haouzi, Touraghin, Hamiouach, Kae Dchar, Grensif, Loubar, Sidi Boujemâa, Dhar Ben Ayad
- Superficie des quartiers périphériques: 318 hectares
- Population des quartiers périphériques évaluée à 11 250 habitants
- Densité de ces quartiers: 35 hab./ha

3. Démographie (source : PCD)

Population : approximativement 40.000 hab. Mais les derniers chiffres officiels du recensement légal (RGPH 2004) indiquent que la population est passée de 31 410 à 35 709 habitants entre 1994 et 2004. Soit un taux d'accroissement annuel de 1,20%.

Densité : 6.667hab/km²

4. Economie (source : PCD)

- La province de Chefchaouen représente près de 65% des cultures arboricoles de la région du Nord Maroc. (APDN)
- L'agriculture emploie 85 % de la population active de la ville de Chefchaouen
- L'artisanat est une seconde source de revenus pour la ville, principalement via la production et la vente de tissus, de produits en laine et en cuir, ainsi que de meubles en bois et d'objets en fer forgé.

5. Emploi (source : PCD)

En 2009, 38.5% de la population est active. Les salariés constituent 63.4% de la population active, les professions libérales 30.5% et les employés 1.6%. Le taux de chômage s'élève à 18.7%

6. Présentation du patrimoine de Chefchaouen



L'ancienne Médina

Aujourd'hui connue pour ses façades de couleur bleu, la Médina s'est construite à l'intérieur d'une enceinte percée de sept portes. Elle est subdivisée en un certain nombre d'espaces et de quartiers fonctionnels, notamment un quartier commercial, un quartier artisanal et des îlots résidentiels. Elle compte des monuments d'une grande valeur architecturale et patrimoniale comme sa kasbah, à la fois camp permanent et siège d'un pouvoir politique local qui a étendu son influence sur tout le pays des Jbala-Ghomara. La Médina de Chefchaouen a été reconnue patrimoine matérielle par le ministère de la Culture du Royaume du Maroc.

Paysage au niveau de la Province



Le Parc des Talassemtane représente un territoire très original de par sa biodiversité et ses paysages au relief très accidenté. Il englobe des vallées profondes et encaissées ainsi que de nombreuses rivières - oueds - superficielles et souterraines qui ont créé des gorges, grottes et formations rocheuses étonnantes comme le Pont Dieu sur l'Oued Farda. Le parc national de Talassemtane abrite aussi un grand nombre d'espèces végétales remarquables : le Sapin du Maroc, espèce endémique, mais aussi le Cèdre de l'Atlas et le Pin noir.

Diète méditerranéenne, patrimoine agroalimentaire et immatériel

La région jbala est caractérisée par un système agro-sylvo-pastoral. Aux côtés des ressources de l'arboriculture fruitière qui font pour partie la renommée de la région, s'étalent des cultures céréalières et de légumineuses près desquelles le cheptel pâture. Cet agroécosystème présente la particularité d'être un écosystème où les milieux cultivés, les milieux naturels et les milieux semi-naturels coexistent et sont étroitement imbriqués. Pour ces différentes raisons, le 20 novembre 2010, la ville de Chefchaouen a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO avec trois autres communes (Soria en Espagne, Coron en Grèce et Cilento en Italie). Cette inscription a été rendue possible grâce à aux pratiques alimentaires emblématiques de la diète méditerranéenne : « Celle-ci

se caractérise par un modèle nutritionnel demeuré constant dans le temps et dont les principaux ingrédients sont l'huile d'olive, les céréales, les fruits et légumes frais ou séchés, une proportion limitée de poisson, de produits laitiers et de viande, et de nombreux condiments et épices » (UNESCO).



C. FAMILIARISATION AVEC LES VILLES DE « RÉSONNANCE »



A. Localisation

Pasto de « Pas »: les gens et « to »: terre, signifie « gens de la terre » en référence aux personnes qui habitaient la vallée de l'Atriz à l'arrivée des conquistadors espagnols.

Située au sud de la Colombie, Pasto avec ses 434 540 habitants (projection DANE, 2005) est le chef-lieu du département de Nariño. Important carrefour commercial et agricole du sud-ouest du pays, la ville est située à 45 minutes de l'Equateur et à 10 km du mont Galéras, le volcan le plus actif de Colombie.

B. Démographie

La zone urbaine de Pasto est divisée en 12 « communes » abritant 83% de la population. La zone rurale est composée de 17 corregimientos¹ (division territoriale dirigée par un corregidor c'est-à-dire un représentant) dans lesquels sont installés les 17% restants de la population (Alcaldia de Pasto). La ville de Pasto connaît une forte croissance urbaine due –entre autres- aux personnes déplacées par la violence dans le pays (+ 101 566 habitants entre 1995 et 2012).

C. Economie

Dans la municipalité de Pasto, 11,1% des établissements sont industriels; 56% commerciaux; et 28,9% concernent les services et de 4,1% sont dédiés à d'autres activités. (DANE). En zone urbaine, les principales activités économiques sont liées au commerce et aux services avec des petites ou micro-entreprises, dont environ 50% correspondent à de l'artisanat. Les plus grandes entreprises de la région Nariño sont situées à Pasto et vendent principalement des produits alimentaires et des meubles. Il existe plusieurs centres commerciaux qui boostent le développement de l'activité, notamment avec l'Equateur, pays voisin. Dans les zones rurales, ce sont les activités agricoles et l'élevage qui prédominent.

D. Patrimoine

Patrimoine culturel matériel: le centre historique

¹- Buesaquillo, Cabrera, Catambuco, Le Encano, El Socorro, Genoy, Gualmatán, Jamondino, Jongovito, La Caldera, La Laguna, Mapachico, Mocondino, Morasurco, Obonuco, San Fernando et Santa Bárbara

Pasto est une ville de fondation espagnole, dont la morphologie du tissu urbain est un damier espagnol. Ce centre historique regroupe plusieurs éléments de patrimoine dont une vaste architecture religieuse, reconnue patrimoine culturel au niveau local et national. Aujourd'hui, Pasto connaît une forte croissance et son centre-ville historique est en train de se transformer sous la pression immobilière. Des difficultés économiques ont pour résultat la détérioration de l'espace public et du patrimoine architectural. Dans le but de contrer ces tendances, un PEMP (Plan Especial de Manejo y Protección) a été mis en place pour préserver cet espace.



Patrimoine culturel immatériel: le Carnaval de Negros y Blancos



Le Carnaval de Negros y Blancos est un événement marquant de la vie culturelle de Pasto. Ses origines remontent à l'époque

ancienne et proviennent du culte des peuples indigènes agricoles (Pastos et Quillacingas) à leur dieu de la lune. Cet événement rappelle les cérémonies qu'ils célébraient afin de demander la protection de leurs récoltes. Au fil du temps, ces expressions culturelles se sont enrichies de d'éléments particuliers aux festivités espagnoles pour créer le Carnaval des Negros y Blancos tel qu'il existe aujourd'hui. Le Carnaval a repris peu à peu d'autres éléments tels que les cosmétiques et les fards, le talc, la musique et les chars portant des figures gigantesques sculptées par des artisans, qui jouent un rôle important dans la célébration. Le carnaval, expression ludique d'une culture, est mis en scène dans la ville durant six jours et a été reconnu "Patrimonio Cultural de la Nación" par le congrès de la République de Colombie en avril 2002, puis a été ajouté à la liste du Patrimoine Oral et Immatériel de l'Humanité par l'UNESCO le 30 septembre 2009.

Patrimoine archéologique

– Qhapaq ñan –Réseau de routes andin

Le Qhapaq Ñan, ou Chemin Principal Andin, constituait l'axe principal du projet politique et économique de l'Empire Inca. Ce chemin principal, d'une longueur estimée à 6 000 km, reliait un réseau composé de routes et d'infrastructures construites pendant plus de 2000 ans de cultures andines qui ont précédé les Incas. Ce réseau de routes connectait les différents centres de production aux centres administratifs et cérémoniels et couvrait une région qui s'étendait de Pasto à Santiago du Chili, en passant par l'Argentine, le Pérou et la Bolivie.

Le projet aujourd'hui défendu par les pays traversés est de valoriser ce tracé grâce à la conservation du patrimoine, à des projets de protection de l'environnement et des cultures des communautés andines (création de Parcs Naturels ou de Réserves), tout en développant une économie durable à travers le tourisme. Le « Qhapaq Ñan, réseau de routes andin » a été inscrit en 2014 sur la Liste du Patrimoine mondial.

Naturel

Seulement 2% du territoire de Pasto est urbanisé, les terres rurales constituent la majeure partie de celui-ci (98%). C'est cette partie du territoire qui représente le plus grand patrimoine de la ville. Il est à la fois naturel et culturel puisqu'il est associé aux traditions et coutumes (gastronomie, agriculture, artisanat) des habitants.



A. Localisation

Située à environ 10 km de la frontière Belge au Nord de la France, Lille fait partie de la région Nord - Pas de Calais et compte 227 533 habitants (INSEE, 2011). Elle est la principale ville, aux côtés de Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq, et fait partie de Lille Métropole Communauté urbaine, intercommunalité qui regroupe 85 communes avec environ 1,2 million d'habitants.

B. Description de la ville

Contrairement à la plupart des villes médiévales, Lille ne s'est pas développée de manière circulaire autour d'un hyper-centre, mais par la construction de quartiers entiers et l'absorption de villes avoisinantes. Il y a donc un cœur historique dynamique et attractif constitué des quartiers du Vieux-Lille et de Lille-Centre; les quartiers de Bois Blancs, de Vauban Esquermes, de Wazemmes, de Lille-Moulins, du Faubourg de Béthune, de Lille-Sud, de Saint-Maurice Pellevoisin et de Fives, issus des annexions du 19e siècle. Puis les communes de Hellemmes et Lomme associées au 20e siècle. Les quartiers de Moulins, Faubourg de Béthune et Lille-Sud hébergent environ 15 % de la population de la ville. Les quartiers du Vieux-Lille, de Wazemmes et de Saint-Maurice Pellevoisin connaissent une évolution particulièrement dynamique. Le centre notamment grâce à sa beauté et sa richesse historique, Wazemmes pour la vivacité de sa vie associative et artistique et Saint-Maurice Pellevoisin grâce à la proximité de nouvelles infrastructures commerciales et de transports (Euralille, Gare de Lille-Europe).

C. Démographie

Population municipale : 227 533 habitants (recensement INSEE Populations légales, 2011)

Intercommunalité : 1 113 833 habitants (INSEE 2011)

D. Economie

Auparavant centrée sur l'industrie et le commerce, l'économie de Lille s'est développée dans les domaines de l'agro-alimentaire avec ses moulins et ses brasseries, du textile (lin et coton), de la mécanique automobile et ferroviaire.

Aujourd'hui, Lille s'est recentrée sur sa vocation de capitale administrative et de fournisseur de services publics ou privés. Selon les chiffres de 2011, 74.4% des activités lilloises concernent

le secteur tertiaire, 16.6% l'administration publique, 5.7% le secteur de la construction tandis que l'industrie concerne 3.1% des activités et que l'agriculture compte pour 0.1% seulement de celles-ci (INSEE).

E. Aperçu du patrimoine lillois

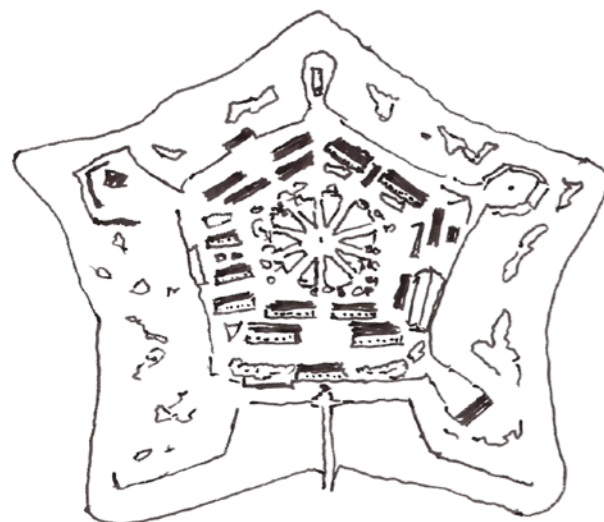
Lille, ville d'art et d'histoire (cf annexe 3)

Le label national « Ville d'art et d'histoire » décerné à la Ville de Lille par le Ministère de la Culture et de la Communication en 2004, consacre les efforts fournis par la ville pour préserver et animer son patrimoine constitué de nombreux édifices, civils et religieux: le Palais Rihour, ancienne résidence des ducs de Bourgogne, la Citadelle, l'un des plus beaux exemples de l'architecture militaire du XVIIe siècle, édifiée par Vauban ; la Vieille Bourse, vestige de l'occupation espagnole ; la Grand'Place, haut lieu de l'animation lilloise; et l'Hôtel de Ville avec son beffroi classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 2005.



Citadelle

Édifiée par Vauban entre 1667 et 1670, la Citadelle avait une vocation militaire. Elle dessine un plan en étoile composé de cinq bastions. La citadelle a été classée monument historique en totalité par arrêté du 5 septembre 2012 après que différentes composantes aient été classées en 1914, 1921 et 1934 (Ministère français de la Culture).



Le patrimoine lillois se construit également aujourd'hui avec la création de nouveaux quartiers comme Euralille I et II, la reconversion de friches industrielles en lieux d'habitation et de vie, telle que l'usine Fives Cail Babcock, ou en lieux culturels dédiés aux arts, comme les Maisons Folies de Moulins et de Wazemmes nées à l'occasion de Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture; ou encore par l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public.



Fives Cail Babcock est la friche d'une ancienne industrie métallurgique (les ateliers de construction mécanique Fives Cail Babcock). Le projet consiste à créer un nouvel espace qui ne renie pas son passé. Cela se traduit par la sauvegarde des traces de l'activité industrielle, notamment celle du mémorial des anciens travailleurs de l'usine, la frise des pigeons, les rails au sol, les ponts roulants ainsi que la réhabilitation d'une partie des halles.



A. Localisation

Originellement fondée par les colons français au XVII^e siècle, Saint-Louis s'est urbanisée dans la seconde partie du XIX^e siècle pour devenir la capitale du Sénégal de 1872 à 1957. Aujourd'hui l'une des plus grandes villes du Sénégal avec ses 1 712 633 habitants (estimation 2007 de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal), Saint Louis est située à l'embouchure du fleuve Sénégal, au Nord du pays et à la frontière avec la Mauritanie.

B. Description de la ville

Le site de Saint-Louis a une structure tripolaire, s'y trouvent :

- 1 - la langue de Barbarie,
- 2 - l'île,
- 3 - le Sor.

La Langue de Barbarie abrite les principaux hôtels de la ville. Ce quartier, associé à celui de Guet Ndar où vivent plus de 25 000 personnes, contient une large population de pêcheurs. L'île, longue de 2,3km et large de 300m, est le noyau de cette ville coloniale. C'est là que se concentre la majorité du patrimoine.

C. Economie (source : site officiel de la ville)

Les trois principaux secteurs de l'économie sont la pêche, le tourisme et le commerce. La communauté des pêcheurs de Saint-Louis est l'une des plus importantes de l'Afrique de l'Ouest et comprend plus de 4 000 équipages. Le Tourisme, second pôle économique de la ville, se développe notamment grâce à la présence du patrimoine architectural de l'île de Saint-Louis. De 1996 à 2004, le nombre de chambres d'hôtels a doublé, selon le syndicat d'initiative de la ville.

D. Aperçu du Patrimoine de Saint Louis

Située entre les deux bras du fleuve, l'île Saint-Louis est une des villes phares des périodes coloniales de l'Afrique de l'Ouest. Elle présente un ensemble architectural, urbain et paysager remarquable et très varié, caractérisé par son plan en damier (UNESCO). Après un premier classement en 1975 comme secteur sauvegardé par le Président L.S. Senghor, l'île de Saint-Louis du Sénégal a été classée sur la liste du Patrimoine de l'Humanité en 2000 par l'UNESCO.



Les régates

Courses de pirogues, les régates sont des sortes de courses " naufrage ", dans lesquelles chaque groupe de rameurs renverse volontairement son embarcation avant de la remettre en course. Les rameurs concourent debout sur leur pirogue, partageant leurs qualités techniques, forgées par une longue pratique en mer.

Le fanal, cortège de lumières, est une des fêtes traditionnelles de Saint Louis. Selon certains écrivains (M. Dieng, A. Aïdara), l'événement du fanal a commencé au XVIII^e siècle. A la veille de Noël, les riches femmes métisses se rendaient à la messe de minuit, accompagnées de leurs servants portant des lanternes illuminées. Cette lente procession évoluant au sein de la ville est devenue une véritable coutume pour les habitants. Aujourd'hui, les lanternes sont remplacées par des créations gigantesques représentant de grandes bâtisses ou des monuments de la ville.



L'embouchure du fleuve Sénégal donne naissance à un environnement naturel exceptionnel. A proximité de la ville se trouve **le Parc aux oiseaux du Djoudj** qui constitue en partie le patrimoine naturel Saint Louisien. Ce parc occupe 16.000 ha entièrement situé sur les écosystèmes deltaïques du fleuve Sénégal. Le parc doit son nom à un bras du fleuve Sénégal, le Djoudj qui alimente toute l'année quantité de lacs et marigots. De par sa position géographique le site constitue l'un des tous premiers refuges pour les oiseaux migrateurs après la traversée du Sahara. Ce sont chaque année près de 3 millions d'oiseaux répartis sur près de 350 espèces qui viennent trouver refuge dans ce lieu considéré comme la troisième réserve ornithologique du monde qui a été classé par l'UNESCO en 1981.





III. LES APPORTS DU PEER LEARNING POUR LE PATRIMOINE DE CHEFCHAOUEN

Cette partie a pour but de rendre compte des résultats de la recherche qui s'appuient sur la lecture de documents officiels, la rencontre d'acteurs de chaque ville étudiée, de professionnels de CGLU, de discussions avec des acteurs extérieurs et l'observation de terrain effectuée à Chefchaouen. Ces résultats avant d'apporter des éléments de réponse à la question de recherche : « que peut apporter à la ville de Chefchaouen un apprentissage par les pairs sur la thématique du patrimoine », proposent de présenter les dynamiques et les besoins de la ville concernant son patrimoine. Puis, de mettre ceux-ci en lien avec différentes pratiques des villes de « résonance » afin de cerner quels points -méthodes ou outils- Chefchaouen peut retirer d'un tel échange.

A. IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DYNAMIQUES CONCERNANT LE PATRIMOINE DE CHEFCHAOUEN

1. Patrimoine chaoui : priorité donnée à la Médina et de la Diète Méditerranéenne

Que ce soit dans les descriptions faites de Chefchaouen, dans les discours des personnes rencontrées ou dans les documents officiels de la ville, les éléments patrimoniaux les plus reconnus et les plus valorisés de la ville sont la Médina, patrimoine matériel et architectural, et la Diète Méditerranéenne, patrimoine immatériel, reconnue par l'UNESCO en 2010.

En cherchant à décrire ou à découvrir Chefchaouen par le biais d'internet, les premières informations à disposition se trouvent sur le site officiel de la ville (chaouen.info). Les premières lignes invitent à « visiter la Médina » puis décrivent ce que l'on y rencontre et la magie qui se dégage du lieu. La description faite par le Ministère de la Culture du Royaume du Maroc (minculture.gov.ma) concerne directement la Médina et seulement elle. Rien n'est dit sur le reste de la ville. Du côté des présentations touristiques, c'est à peu près similaire. Pour exemple, dans le Routard : « Chefchaouen est surnommée « la ville bleue » en raison de ses petites constructions blanche dont les fenêtres et les portes sont peintes en bleu. ». Tripadvisor, autre guide touristique, présente Chefchaouen comme une « petite ville de montagne du nord-est du Maroc (...) faite de ruelles au décor méditerranéen de maisons blanchies à la chaux agrémentée de bleu de smalt (...) ». Et comme pour le Routard, la description se poursuit assimilant l'entièreté de la ville à sa Médina.

Ce centre historique de la vie chaouenie est aussi très présent dans les discours officiels. Ainsi lorsque le Président de la commune présente le patrimoine de Chefchaouen au Forum International des Médina, c'est ce quartier de la ville, sa couleur bleue et la charte architecturale qui s'y rapporte qui sont mis en avant ; suivis de la présentation de la Diète Méditerranéenne et de son inscription sur la liste représentative du patrimoine immatérielle de l'humanité par l'UNESCO. Cette importance de l'élément Médina est aussi ressentie lorsque, arrivés à Chefchaouen, un agent de la commune nous attend pour une visite. La première et dernière invitation officielle à découvrir la ville qui nous sera faite durant ce séjour concerne la Médina. Durant celle-ci, l'agent nous explique un peu ce centre ancien et discute avec nous de l'importance de la Médina pour Chefchaouen. Il n'hésite pas à dire que la Médina constitue « la vitrine de la ville » et qu'elle est devenue l'image représentative de celle-ci. Confortant cette idée, un agent chargé du patrimoine au Ministère de la Culture du Maroc me confie au cours d'une discussion : « oui, Chefchaouen est connue pour sa Médina bleue. Par les touristes comme par les autres villes du Nord du Maroc ».

Fière de cette dernière et consciente de son importance historique, la municipalité a fait partie de la création en 2011 du Réseau Méditerranéen des Médinas et en a pris la présidence. Via ce réseau la commune cherche à partager ses efforts de conservations avec d'autres acteurs et à comprendre quelles démarches sont entreprises par d'autres communes pour valoriser leur

Médina.

Cette importance donnée à deux éléments du patrimoine chaoui - Médina et Diète Méditerranéenne - est tout autant validée lorsque la question des outils de gestion du patrimoine de la ville est soulevée. Ceux –ci, confirme la commune, sont au nombre de trois : « la Charte Architecturale de la Médina ; le Plan d'Action pour la Mise en Valeur de la Diète Méditerranéenne; et le Plan de Développement Communal (PCD¹) ». Les deux premiers outils sont dédiés chacun à un élément du patrimoine. La Charte Architecturale vise à reconnaître les particularités du patrimoine bâti de la Médina ; alors que le Plan d'Action pour la Mise en Valeur de la Diète Méditerranéenne dessine une série d'actions ayant pour but la conservation de ce patrimoine immatériel. Le PCD, à l'inverse des documents spécifiques précédents, concerne le développement de l'ensemble de la commune. Son contenu fait part d'une vision et d'axes stratégiques visant le développement de la ville. Dans l'analyse SWOT qu'il contient : l'« inscription de la ville au patrimoine immatériel mondial par l'UNESCO pour son régime méditerranéen» est considérée comme une opportunité pour le développement (en 3ème position). Toujours dans ce document, la commune expose quatre axes stratégiques dont le premier est « valoriser, conserver, consolider, reconverter le patrimoine architectural et culturel ». Sur les huit projets qu'il contient au total, cinq concernent spécifiquement la Médina.

De son côté la Diète Méditerranéenne n'apparaît pas clairement dans ce document puisque le Plan d'Action pour sa Mise en Valeur expose déjà la volonté et les actions à mettre en place pour se servir de cet élément comme facteur de développement : « C'est par la préservation et la valorisation des patrimoines et valeurs portés par la Diète Méditerranéenne que la Municipalité souhaite participer au développement économique, social et environnemental de ses citoyens. » D'après ces quelques informations, la Médina et la Diète Méditerranéenne apparaissent comme les éléments patrimoniaux les plus mis en évidence par la commune peut-être parfois au détriment d'autres sortes de patrimoine.

2. Désir d'inscription de la Médina au Patrimoine Mondial

Déjà reconnue et classée par le Ministère de la Culture du Maroc, la Médina de Chefchaouen pourrait faire l'objet d'une candidature au patrimoine mondial.

L'idée avait déjà fait son apparition au cours de deux journées d'études et de réflexion en 2000 où l'ICOMOS était présent. Durant celles-ci, le Président de cet organisme avait défendu l'idée lors d'un de ces discours : « un site unique, une ville qui s'y est merveilleusement adaptée, une architecture caractérisée par sa filiation andalouse directe. Je suis convaincu que le dossier pourrait se défendre auprès des instances internationales. A condition toutefois de mettre un

1- Plan de Développement Communal de Chefchaouen : Document de planification stratégique communale, il constitue la feuille de route de la Commune. Ce document se réfère à la Nouvelle Charte Communale de 2009 et à la nouvelle Constitution (2011), dans lesquelles se confirme l'élargissement des compétences de la Commune et l'importance de la doter d'outils de planification guidant le développement local. Le document concerne la période 2010-2016 et sa révision de mi-parcours a été faite entre septembre 2013 et février 2014.

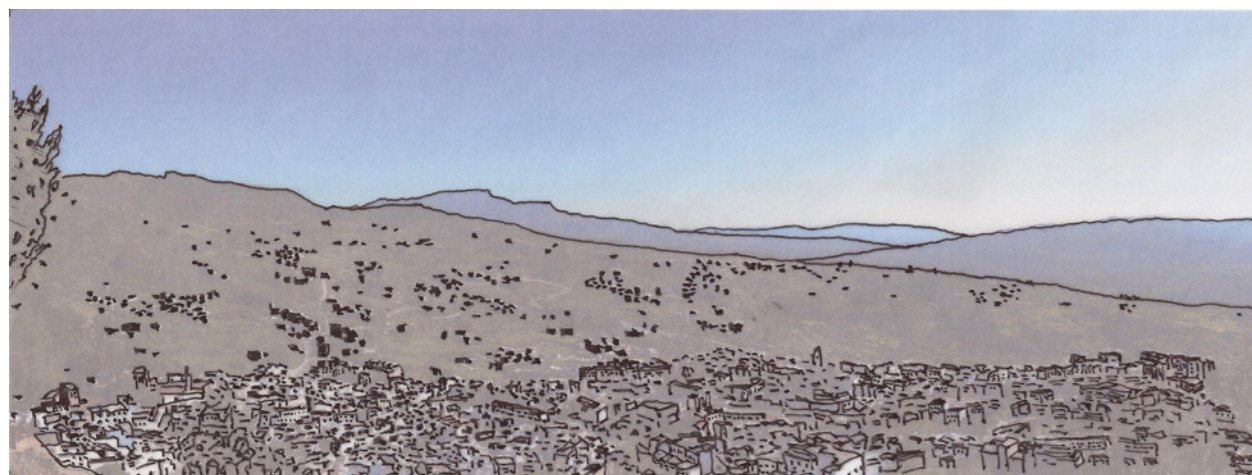
terme aux multiples agressions auxquelles Chefchaouen est confronté... ». Puis exprimé sa satisfaction en voyant émerger « des associations locales responsables et citoyennes capables d'appréhender la problématique complexe de la réhabilitation de leur ville ».

Cette idée, lancée il y a maintenant quelques années, réapparaît dans la vision stratégique de développement dont fait part la commune pour la période 2010-2016. Et l'on retrouve dans les actions à menées du PCD, la « présentation d'une demande pour le classement de la ville au patrimoine matériel universel ». Les différents projets concernant la Médina peuvent donc être perçus comme des actions, des efforts faits pour valoriser, conserver et protéger ce patrimoine dont la toile de fond est cette idée de candidature.

3. *Prémisses d'une prise en compte du patrimoine naturel*

Lors de mon court séjour à Chefchaouen, j'ai pu voir la ville depuis ses hauteurs et apercevoir une vue impressionnante sur la nature environnante mais aussi un paysage mité par la présence de constructions aux alentours de la ville (cf photomitage). Face à cette observation, il est apparu que le paysage pourtant considéré comme un des atouts chaouni (« nature magnifique », « beauté de l'environnement », « Chefchaouen offre des paysages naturels impressionnants »...) souffre d'une croissance urbaine peu voire non contrôlée. Et finalement, l'observation du paysage s'est transformée en deux questionnements : le premier interrogeant la capacité de Chefchaouen à considérer son environnement naturel comme élément précieux de son identité et comme patrimoine potentiel ; et le deuxième questionnant l'existence d'un document anticipant le développement urbain de la ville.

La question de la reconnaissance de l'importance du paysage et plus généralement de l'environnement, trouve une partie de sa réponse dans le PCD. L'analyse SWOT y décrit la « situation de la ville dans un cadre naturel exceptionnel » comme une force et la « présence de la ville au sein du parc provincial de Talassemtane et à la périphérie du parc régional de Bouhachem » comme une opportunité pour le développement. Le PCD fait également figurer dans ses objectifs généraux la volonté de la commune « d'accorder plus d'importance au secteur



«Photomitage» du paysage de Chefchaouen

de l'environnement riche de par sa diversité » et entend considérer « l'environnement comme héritage naturel » et le qualifie de « patrimoine écologique » de la ville.

Ces éléments soulignent que la commune a bien conscience de l'importance de son paysage et de son environnement naturel en tant que patrimoine même si, dans les faits, celui-ci souffre des effets de « l'immigration rurale qui entraîne la prolifération d'habitats » (PCD, analyse SWOT, partie menace).

Et si les conséquences de cette dynamique urbaine sur le paysage ne sont pas endiguées malgré une prise de conscience du problème par la commune, c'est en partie parce que les projets et les axes stratégiques de développement ne sont pas traduits dans le PCD par des documents graphiques permettant de spatialiser le développement futur et notamment urbain de Chefchaouen. Mais aussi qu'aucun document spécifique au patrimoine naturel n'est mis en place comme il peut en exister pour la Médina ou la Diète Méditerranéenne., documentant son caractère spécifique

4. *Volonté de valoriser l'artisanat*¹

Au niveau national, le Gouvernement propose depuis 2005, une stratégie de « Convergence tourisme-artisanat » dont l'objectif est de mettre en valeur l'artisanat pour pouvoir l'articuler au secteur du tourisme. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la Province de Chefchaouen pour laquelle il est prévu la construction ou la revalorisation d'ensembles artisanaux de certaines villes. Cette vision 2005-2006 est agrémentée plus tard d'une « Vision 2015 pour l'artisanat ».

Ce contexte national, s'il n'a pas touché directement la ville de Chefchaouen par ses actions mais plutôt des villes alentours, a quand même impulsé une vague de sensibilisation des communes pour leur propre artisanat. Cette dynamique associée à la reconnaissance des produits de terroirs chaounis et des savoir-faire qui permettent leur transformation (reconnaissance de la Diète Méditerranéenne par l'UNESCO), a poussé la municipalité à prendre conscience de la valeur de son artisanat alors entrain de désertifier la Médina. Cela se traduit aujourd'hui par la présence d'un axe dans le PCD dédié aux secteurs des services économiques dans lequel la municipalité relève l' « absence d'une stratégie locale pour la préservation des métiers artisanaux (...) qui sont menacés de disparition, notamment les filières de tissage et de tannerie qui connaissent une régression remarquable. ». Malgré cette dynamique néfaste, la commune assure que « l'artisanat a toujours été un patrimoine culturel et artistique que les générations précédentes ont réussi à conserver » et rappelle que le nombre d'artisans de la ville atteint quand même 4 000 personnes. Pour pallier à ce constat, la municipalité a instauré des mesures à l'égard des artisans de la Médina pour leur permettre de restaurer ou de maintenir les échoppes aux rez-de-chaussée des habitations. Ce qui a eu pour effet de pérenniser des ateliers dans le centre historique et de

¹- L'artisanat est la production de produits ou services générés grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel (Larousse)

redonner un caractère vivant à ses ruelles. En parallèle, le Souk Beldi, marché hebdomadaire qui promeut les produits du terroir de la région Tanger-Tétouan est mis sur pied en 2011. En associant de petits producteurs –souvent des femmes des montagnes environnantes-, des artisans et des coopératives au projet, les circuits courts sont favoriser tout en valorisant les produits de la Diète Méditerranéenne et la culture qu'ils véhiculent.

Aujourd'hui, le PCD et le Plan d'Actions pour la Mise en Valeur de la Diète Méditerranéenne contiennent des projets en direction de l'artisanat parmi lesquels la « réhabilitation des locaux traditionnels des tisserands de la Médina », la « réhabilitation et revalorisation des fours à pain », y est même proposé la création d'un « circuit touristique au sein de la Médina alliant patrimoine et gastronomie ». Ce foisonnement d'idées et de projets est accompagné d'une volonté municipale de sensibiliser et d'informer différents publics sur l'artisanat mais plus largement sur les ressources patrimoniales de la ville via :

- le montage d'« ateliers dans les collèges pour la sensibilisation sur les valeurs nutritionnelles, culturelles, de biodiversité et socioéconomiques »
- le développement d'un « support d'information de qualité que l'on pourra vendre localement »
- et « l'information pour les visiteurs étrangers de ce que sont la Diète Méditerranéenne, et les patrimoines de la région » (...)

Si ces projets répondent aux manques de la ville de Chefchaouen notamment en matière de communication et de sensibilisation, ils restent à développer pour assurer, qu'un jour, ils puissent être mis en œuvre.

B. ECHANGE D'EXPERIENCES, CHEFCHAOUEN COMME «APPRENANT» DANS LE PROCESSUS DE PEER LEARNING

Grâce à la mise en parallèle des pratiques des villes présentes, le Peer Learning peut aider les différents participants à se nourrir et à s'inspirer des expériences des autres. Voici les points sur lesquels, un apprentissage par les pairs pourrait bénéficier à Chefchaouen.

1. Requestionner ce qui fait patrimoine à Chefchaouen...

Face à la place que prennent la Médina et la Diète Méditerranéenne dans ce qui est considéré comme le patrimoine chaoui, l'introduction des différents éléments qui constituent le patrimoine de chaque ville serait une première étape de l'échange qui permettrait de voir sur quels éléments chacun met l'accent. Au-delà de ce constat, cela permettrait d'amorcer une discussion sur les outils mis en place par chacun pour valoriser, sauvegarder ou simplement reconnaître ces différents patrimoines. Ci-dessous, une synthèse des différents patrimoines présentés précédemment et des outils de gestions qui leur sont associés. L'idée de cette mise

	Patrimoine culturel		Patrimoine naturel
	Matériel	Immatériel	
Chefchaouen, Maroc	Médina (<i>charte architecturale</i>)	Diète Méditerranéenne (<i>plan d'action et de mise en valeur</i>)	Paysage et zones rurales (<i>pas de documents</i>)
Pasto, Colombie	- Centre historique de la ville (<i>Plan Especial de Manejo y protección</i>) - Qhapaq ñan, réseau de routes andin (<i>política de protección y sostenibilidad del patrimonio cultural</i>)	Carnaval de Negros y Blancos (<i>Plan Especial de Salvaguardia</i>)	Paysage rural (<i>unidades de planificación rurales</i>)
Lille, France	Citadelle, Eglises, Hôtel de Ville et son Beffroi, Palais Rihour, la Vieille Bourse (<i>Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, inventaire, périmètres historiques, monuments classés, Label « ville d'art et d'histoires »...</i>)		
Saint Louis, Sénégal	L'île de Saint Louis et ses édifices (<i>Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, Secteur sauvegardé</i>)	Le Fanal, les régates (?)	Embouchure du fleuve Sénégal (<i>outils de gestion des parcs et zones naturelles protégées</i>)

Tableau de synthèse des éléments de patrimoine en présence dans les villes étudiées et les outils de gestion associés

en parallèle est de souligner qu'à Chefchaouen l'accent est donc mis sur la valorisation de la Médina et de la Diète méditerranéenne. Une fois cette constatation faite, il paraît intéressant de croiser sa situation avec la ville de Pasto. Celle-ci a été confrontée à un problème similaire de croissance urbaine explosive qui, sans outil de planification, aurait endommagé le patrimoine naturel de la ville. Au-delà de ce point commun, la ville de Pasto avec les différents outils qu'elle a su développer pour faire face à ce défi mais aussi pour prendre en compte différents types de patrimoine (centre historique, système de chemins andins, carnaval et paysage rural), peut apporter de nouveaux éléments de gestion à la ville de Chefchaouen.

2. ...et découvrir de nouveaux outils pour gérer sa pluralité

En effet, Pasto a développé plusieurs documents ou outils : certains comme à Chefchaouen, sont destinés à un élément de patrimoine en particulier (PES, PEMP) mais à la différence de la ville marocaine, la ville colombienne englobe ces différents éléments dans un document d'aménagement et de développement urbain ce qui lui permet de gérer son patrimoine sans l'isoler des dynamiques urbaines de croissance et d'expansion qu'elle connaît.

Pasto a créé en 2010, un plan de sauvegarde—« plan especial de salvaguardia » - PES- destiné à protéger son Carnaval, patrimoine culturel et immatériel. Ce document positionne

l'événement en tant que patrimoine expliquant son importance, décrivant ses origines et son déroulement. Puis fait part d'un état des lieux le concernant pour enfin proposer des actions concernant sa valorisation et sa protection.

Un « Plan Especial de Manejo y Proteccion del centro historico de Pasto », Pemp, a lui aussi été créé pour « définir, géoréférencer et protéger les éléments du centre historique dont la valeur patrimoniale et historique est forte ». Ce document a pour objectif final d'être articulé avec le Plan de Ordenamiento Territorial, bien qu'il ait été conçu séparément de celui-ci.

Le Plan de Ordenamiento Territorial (plan d'aménagement territorial) donne les grandes orientations pour le développement et l'aménagement de la ville sur la période 2014-2027. Le POT bien que destiné à une vision générale de la ville et de son futur, prend en compte le patrimoine grâce à un chapitre dédié à la « politica de protección y sostenibilidad del patrimonio cultural ». Cette politique reprend les éléments mentionnés dans chacun des documents concernant un patrimoine spécifique – PES, PEMP- et y ajoute des instruments de gestion et de financement pour la préservation du système routier andin. Des documents sont aussi conçus pour compléter le POT et détailler les mesures prises pour certaines zones lorsque des documents spécifiques n'existent pas déjà. Ainsi le patrimoine naturel rural, est pris en compte dans les Unidades de planificación rural, qui régissent, par exemple, le développement et l'implantation des futures constructions.

Cette méthode permet d'assurer une protection adaptée aux différents types de patrimoine de la ville, de les prendre en compte dans les orientations d'aménagements en les articulant avec les autres aspects, notamment urbains, du développement de la ville. Cette démarche pourrait donc venir compléter les premiers travaux de Chefchaouen concernant son PCD en soulignant l'intérêt de la transversalité et de la complémentarité des différents documents.

Un autre point intéressant dans la démarche de Pasto et qui pourrait amener de nouveaux éléments de travail à Chefchaouen est la manière dont est organisé le POT colombien. Sa structure générale comprend :

- o des documents de « support technique » qui donnent les grands principes et orientations pour l'aménagement de la ville
- o Des documents résumés qui synthétisent les principes et les actions prévues dans le POT
- o Des plans généraux et de détails permettant la spatialisation de chaque orientation et action énoncées dans les documents précédents.

Cette structure reflète l'imbrication de la vision stratégique et de sa mise en œuvre dans la façon de penser l'aménagement de Pasto. Ceci est très différent de Chefchaouen où le Plan de Développement Communal ne contient aucune traduction graphique des principes et des axes thématiques identifiés. Pour cette raison, le Peer Learning permettrait d'échanger sur l'utilité des plans généraux – « planes maestros » - et de détails - « planes parciales »- et la manière dont ils ont été élaborés. Chefchaouen pourrait alors commencer à élaborer ces propres documents

reflétant les orientations de son PCD, non pour celui de 2010-2016 mais, pour les suivants.

3. *Soutenir le désir d'une inscription au patrimoine mondial pour la Médina*

Si Chefchaouen désire s'engager dans une candidature pour faire reconnaître sa Médina comme patrimoine mondial par l'UNESCO, le Peer Learning peut, avec l'expérience de Saint Louis, amener des pistes de réflexion sur les étapes à franchir et les différents instruments à mettre en place pour faire partie de cette liste. Il ne s'agit pas de transposer ce que Saint Louis a vécu mais de voir plus clairement à travers quelles étapes la commune est passée et de quels outils elle s'est dotée. Ainsi Chefchaouen pourra s'inspirer de la démarche effectuée pour le classement d'un centre historique déjà classé et reconnu dans son propre pays.

L'île de Saint Louis du Sénégal, après un premier classement en 1975 comme secteur sauvegardé, a été classée sur la liste du Patrimoine de l'Humanité en 2000 par l'UNESCO. Juste avant d'obtenir ce classement et après avoir soumis une première proposition d'inscription, la ville de Saint-Louis a reçu quelques recommandations émanant de l'ICOMOS qui préconisait entre autre, « la création d'un Bureau local pour la protection de la zone historique établi avec le personnel nécessaire et placé sous la direction d'un architecte qualifié secondé dans sa fonction » (1998). Ce classement est donc venu couronner une série d'actions passées et enclenchées par la reconnaissance de l'UNESCO. Elles ont porté sur la mise en œuvre d'outils visant à : améliorer la connaissance du site, sa gestion et son soutien institutionnel.

L'un des premiers outils mis en place avec la coopération de Lille Métropole, est un inventaire sur l'île consistant à rassembler la mémoire de Saint-Louis dans les domaines de l'histoire, la culture, et l'architecture et à dresser un inventaire urbain et architectural en partenariat avec l'Ecole d'Architecture de Lille. Ce travail qui a duré quatre ans, a donné naissance à des fiches sur les ensembles urbains et les unités d'habitation de l'île. Ces informations ont été regroupées dans un système d'information géographique et ont favorisé une connaissance très complète du patrimoine de l'île. Ce travail a aussi permis de hiérarchiser les éléments tout en faisant un état des lieux de ce site historique.

Cet inventaire a servi de première étape à la création d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) pour l'île de Saint-Louis. Il s'agit d'un document d'urbanisme détaillé qui précise la valeur patrimoniale des différents éléments - rues, places, perspectives, édifices spécifiques - qui constituent l'identité du site protégé. Ce document contrairement à l'inventaire, bénéficie d'une valeur juridique qui présente un ensemble de règles (interdiction de démolir, obligation de restaurer à l'identique, nécessité d'employer certains matériaux, de respecter des gabarits...) et des indications pour le développement de la ville (espaces protégés, espaces à aménager...). Un PSMV comprend : un plan des valeurs patrimoniales, un règlement, des cahiers de prescriptions architecturales et urbaines, et un document d'analyse et de réflexion prospective sur la ville et son développement futur. Son application relève de la responsabilité du maire et de l'autorité nationale compétente en matière de patrimoine - Ministère de la culture et du patrimoine

classé, Direction du patrimoine culturel pour le Sénégal-, qui ont l'autorité pour signer les permis de construire et les approuver.

Enfin, la ville a mis sur place comme préconiser par l'ICOMOS, un Bureau du Patrimoine - dont les rôles premiers étaient :

- l'accompagnement du processus d'élaboration du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
- la sensibilisation autour du patrimoine pour favoriser une meilleure connaissance de celui-ci à l'égard de toutes cibles ;

En se transformant récemment en « Maison du Patrimoine », les objectifs du Bureau du Patrimoine se sont focalisés sur :

- La vulgarisation du PSMV, et
- sa mise en application.

La mise sur pied de cette institution va donc donner les moyens d'appliquer concrètement, localement et auprès de tous les acteurs, les grands principes mis en place lors des deux étapes précédentes (inventaire, création du PSMV) luttant contre la dégradation de ce site patrimonial et visant sa mise en valeur.

Il paraît intéressant d'échanger cette démarche avec Chefchaouen qui a initié, avec sa Charte Architecturale, un travail similaire permettant :

- d'identifier les éléments du site,
- de préconiser des techniques d'intervention grâce à un Cahier de Prescriptions Architecturales et
- d'identifier des programmes d'intervention.

Toutefois, si la Charte prend en compte des ré-aménagements à faire sur certaines places et leurs ruelles environnantes, le document en soi ne prévoit pas de réelle partie d'analyse et de réflexion prospective sur le développement du cœur historique. Cette partie pourrait faciliter la prise en compte du développement général de la ville et permettrait peut-être d'éviter les contradictions entre l'énonciation de grands principes de sauvegarde et le développement réel peu maîtrisé de la Médina.

C'est un peu comme si, à Chefchaouen, un travail avait été amorcé par la création de l'outil « charte architecturale » mais que la mise en place de mesures de protection réellement opposables (la charte architecturale n'a qu'une valeur incitative) n'avait pas suivi. Pour cette raison, l'expérience de Saint Louis est intéressante à partager puisqu'elle offre une démarche qui va de la création d'un outil de connaissance du patrimoine à la mise sur pied de mesures de protections opposables jusqu'à la création d'une institution responsable de leur application.

L'expérience de Saint Louis pourrait aider à renforcer le rôle de la Charte Architecturale de la Médina et impulser une réflexion sur la manière de rendre concrètes les mesures incitatives de celles-ci. Le point final serait de réfléchir à l'élaboration d'une entité en charge de la candidature et de la gestion du patrimoine de la Médina, idée qui doit sûrement prendre en compte les associations dynamiques actuellement engagées pour la Médina.

4. Déployer de nouveaux outils de valorisation

Valoriser le patrimoine en créant des lieux

Il s'agit ici de conforter une dynamique existante à Chefchaouen qui, dans son Plan d'Action pour la Diète Méditerranéenne, envisage la création d'un « centre de découverte et d'interprétation » dédié à la DM. L'idée est de favoriser l'appropriation par les habitants puis par les touristes du concept de Diète Méditerranéenne au travers d'un musée de la DM. Cette institution n'ayant pas encore vu le jour, l'échange entre pairs pourrait se nourrir de l'expérience de Lille qui a mis en place les « Maison Folies » devenues des lieux de découverte, d'interprétation et de partage de la culture lilloise, inscrivant des valeurs immatérielles dans des lieux physiques. Mais aussi de la « Maison du Fleuve » existant à Saint-Louis du Sénégal. Deux inspirations pour imaginer créer des structures de valorisation du patrimoine.

Créées pour « Lille 2004 - Capitale Européenne de la Culture », Les Maisons Folies ont enraciné localement un projet culturel en favorisant son appropriation par les habitants avant de se tourner vers les touristes. Si ces Maisons sont financées principalement par la municipalité lilloise et la communauté urbaine de Lille, c'est bien une collaboration entre municipalité, associations et habitants qui a permis de générer leur existence. Quinze réunions de travail avec habitants et associations ont permis de mettre sur pieds ces Maisons. Cette collaboration entre municipalité qui finance, l'équipe des lieux qui gère la programmation annuelle et les associations lilloises qui amènent la vie par la gestion des bars et brasseries dans les lieux, a permis aux habitants de s'approprier ces Maisons sans exclure les nombreux touristes.

Cette initiative paraît intéressante à fouiller pour Chefchaouen qui a aussi à gérer ce duo « habitants-touristes » dans sa politique patrimoniale. La pratique de Lille offre une belle inspiration pour conjuguer les deux aspects du tourisme qui dans l'idéal ne devrait pas attirer que des étrangers et générer des revenus, mais aussi permettre aux locaux de renforcer leur sentiment d'appartenance et leurs connaissances de ces patrimoines. Cette idée permettrait aussi à la ville de Chefchaouen de valoriser les savoir-faire des locaux liés à la gastronomie, à l'agriculture, à la transformation de produits, en créant par exemple des événements animant les lieux.

Si cette idée des Maisons Folies semble pouvoir inspirer des actions envisagées pour la Diète Méditerranéenne de Chefchaouen, Saint-Louis a, elle aussi, créé des institutions qui valorisent, cette fois, le patrimoine naturel du fleuve Sénégal. Cette initiative pourrait être l'occasion pour Chefchaouen de découvrir un moyen de valoriser son propre patrimoine naturel.

Créées en 2006 avec l'appui de la région Rhône-Alpes, la Maison du Fleuve de Saint-Louis s'emploie à faire connaître les patrimoines immatériels de la vallée du fleuve Sénégal. Elle intervient en appui aux acteurs du territoire sur des missions pédagogiques, scientifiques et d'appui à la maîtrise d'ouvrage. Elle développe notamment des recherches en lien avec

une université de la ville et des activités de sensibilisation auprès d'un public « jeune » par la création d'évènements comme « Raconte-moi ton fleuve » lancée en 2012. Des expositions et des rencontres sont aussi mises en place pour un public plus vaste et, avec l'apparition d'autres Maisons du fleuve, un réseau est en train de se constituer à l'échelle de ce patrimoine qui relie différents territoires.

En fédérant différents acteurs, de telles institutions pourraient être envisagées pour promouvoir les paysages et la culture rurale de la Province de Chefchaouen. Le côté pédagogique permet aux détenteurs de savoir-faire traditionnels de participer activement à la promotion et à la conservation de ce patrimoine par la création d'ateliers ou d'expositions. Et le côté « recherche » favorise une meilleure connaissance des spécificités du patrimoine naturel. Comme la Maison du Fleuve le fait au Sénégal, il manque à Chefchaouen un endroit fédérant toutes les initiatives liées à la conservation et à la valorisation des patrimoines. Ainsi, des initiatives telles que le projet « Chaouen rural »¹ sont peu visibles alors qu'elles contribuent à la valorisation du patrimoine. Mettre en relation ces différentes initiatives les unes entre les autres via une structure fédératrice, permettrait sûrement la naissance de nouveaux projets, mais aussi une meilleure communication sur les différents patrimoines de la commune.

Valoriser le patrimoine par la communication

Comme la commune de Chefchaouen met beaucoup l'accent sur la valorisation de sa médina ou de sa DM dans ces discours, imaginer d'autres outils de communication pourrait permettre aux autres formes de patrimoine de la ville de « sortir de l'ombre » et donner aux habitants ou aux touristes un aperçu plus global du patrimoine chaoueni.

Ce point peut être discuté avec Lille dans une dynamique de Peer Learning, puisque cette ville française a développé via des publications dédiées à son patrimoine, une communication écrite efficace et accessible à tous.

Cette gamme de petits « guides » gratuits et de publications en vente est éditée par la Direction du Patrimoine Culturel de la ville de Lille. Avec pour titre « Laissez-vous conter... », la série d'écrit un monument remarquable de la ville, explique un parcours réalisable en centre-ville ou raconte l'histoire d'un quartier. Téléchargeables sur internet, les guides gratuits sont facilement accessibles et se retrouvent à l'office de tourisme et dans le hall de la Mairie. Une série est même destinée aux enfants et propose une sensibilisation au patrimoine de la ville via des jeux et de courtes explications. Ces fascicules participent à la diffusion d'informations pratiques comme les horaires et les tarifs de visites, mais transmettent également des connaissances historiques et architecturales sur les éléments de patrimoine.

De petits fascicules tels que ceux-ci pourraient être édités –en format papier ou non- par

1- Lancée en 2006 par un ensemble d'acteurs du monde rural de la province, le projet « Chaouen rural » a généré la création d'un réseau de gîtes ruraux s'unissant dans le but d'améliorer la commercialisation des services touristiques et de contribuer à la conservation des savoirs traditionnels et des patrimoines naturels de la région. Cette initiative a entamé la promotion et la valorisation d'un patrimoine rural et naturel mais reste assez peu visible dans le paysage chaoueni et ne s'adresse quasiment qu'aux touristes. Une mise en lien avec d'autres acteurs permettrait peut-être au projet de

la municipalité et en collaboration avec les associations de Chefchaouen. Ainsi, les différents éléments du patrimoine – édifices, Médina, Diète, artisanat ou culture rurale- seraient documentés et mis à disposition des habitants ou visiteurs. Cela pourrait renforcer l'information actuellement disponible sur internet qui reste superficielle et souligner la présence de plusieurs patrimoines.

Cela pourrait aussi servir à mettre à documenter des pratiques et des traditions, comme la « journée du bleu » pendant laquelle les habitants de la Médina sont invités à repeindre les murs du centre historique avec de la peinture bleu mélangée à de la chaux. Ce moment illustre aussi bien l'importance de mettre en place des évènements qui font « vivre » le patrimoine, d'où la possibilité d'associer à une communication écrite, la création d'évènements.

Chefchaouen peut considérer comme une chance d'avoir été reconnue « communauté emblématiques de la DM » car tout ce qui touche à la nourriture peut donner lieu à des moments de « repas » et de cuisine conviviaux. Ainsi on peut imaginer que des « partages de savoir-faire » sous forme d'ateliers de cuisine soient mis en place. De manière plus générale, des petites visites thématiques pourraient être organisées pour les scolaires et les touristes.

5. Poser la question du futur patrimoine

Plusieurs des points précédemment soulevés, en apportant des éléments de réponse à la ville de Chefchaouen amènent une nouvelle question. En incitant Chefchaouen à aller vers des documents de planification spatiale, des plans d'action ou de sauvegarde-, ce qui entre en jeu est la question du futur. Or soulever cette question revient pour la thématique du patrimoine, à se demander que sera le patrimoine de demain, résultante des efforts de conservation et de protection d'aujourd'hui mais aussi des choix concernant ce qui est construit.

Cette question est traitée par la ville de Lille, qui fait part de sa volonté de « promouvoir l'architecture d'aujourd'hui » en favorisant la création de nouvelles constructions et d'œuvres contemporaines. Ce patrimoine « contemporain » génère de nouveaux repères artistiques et architecturaux comme c'est le cas aujourd'hui avec « la Demoiselle de Fives » ou Intramoulins, place du Carnaval. Ces œuvres apportent un nouveau souffle à certains sites de la ville et participe à la création d'une nouvelle image.

Cette question dépasse le cadre du Peer Learning pour Chefchaouen dans le sens où ce n'est pas un besoin mais plutôt une réflexion issue des différentes pratiques rencontrées chez les villes de «résonance». Il paraîtrait intéressant de soulever ce point dans le cadre d'un réel échange; non pas pour y apporter des réponses, mais pour inviter chaque participant à réfléchir sur l'impact que les choix actuels laisseront dans le futur. Chacun prendrait conscience de sa responsabilité dans la construction de ce qui sera le patrimoine de demain.

C. APPORTS THÉORIQUES DU PEER LEARNING

Après avoir exposés les différents points apportés par la mise en commun d'expériences, cette partie vient compléter ces résultats, tirés d'un travail sur le Peer Learning et le patrimoine, avec des résultats théoriques mentionnés dans la littérature existante. Ceux-ci viennent donc ajouter une réflexion plus globale sur les effets du Peer Learning chez les participants.

Les professeurs Doise et Mugny¹ de l'Université de Genève se sont tous deux penchés sur les bénéfices cognitifs résultants des interactions entre pairs. Pour eux ces interactions sont sources de développement cognitif à condition qu'elles suscitent des conflits sociocognitifs, c'est-à-dire que l'interaction est considérée comme constructive dans la mesure où elle introduit une confrontation entre des conceptions divergentes. Cette confrontation qui n'est pas forcément « violente » est bien présente dans les Peer Learning lorsqu'ils mettent en lien des participants issus de pays et de cultures différents. Cette confrontation va générer un premier déséquilibre « interindividuel » au sein du groupe de travail en confrontant chaque participant à des points de vue différents. Ce qui pourrait se passer concernant la définition de son propre patrimoine par exemple. Chacun prend ainsi conscience de sa propre pensée, qu'il peut, dans un deuxième temps, reconsidérer et faire évoluer en prenant en compte ce que les autres lui apportent. La résolution implique donc une décentration du sujet et une reconsidération de son propre point de vue grâce à l'utilisation d'arguments et de communication entre apprenants. Le narratif devient, dans cette perspective, un moyen de « penser notre propre pensée » (Bruner, 1995) et permet d'atteindre le progrès cognitif.

L'interaction entre pairs permet donc de prendre conscience de sa façon de penser et de mettre en place des outils ou méthodes, liés au développement du patrimoine, pour en revenir à notre exemple. En prenant conscience de cela, les participants acquièrent donc une meilleure connaissance de leur propre fonctionnement et de la singularité de celui-ci, c'est-à-dire de ses atouts et dysfonctionnements. Or dans une démarche d'apprentissage, c'est un atout de prendre conscience de sa « différence » et de ses capacités puisque c'est justement celles-ci qui vont nourrir le processus. Il est également important dans un échange entre pairs que chacun soient conscients de ses capacités dans tel ou tel domaine afin qu'ils puissent les partager au mieux.

Les échanges et apprentissages entre pairs favorisent donc une amélioration de l'estime de soi, puisqu'ils poussent à prendre conscience durant l'échange des singularités et des compétences de chacun tout en reconnaissant que chacun à ses compétences et ses « points faibles » sur lesquels les autres peuvent l'aider. De plus, en sollicitant, « conjointement les processus de transmission, d'appropriation et de réinvestissement des connaissances » (Barnier

¹- Tous deux professeurs de psychologie sociale à l'Université de Genève et auteurs des ouvrages « Des conflits pour apprendre » et de « Psychologie sociale et développement cognitif »

2001), l'apprentissage entre pairs a des effets bénéfiques sur les capacités de communication de ceux qui apprennent mais aussi de ceux qui expliquent car c'est le fait de devoir structurer sa pensée, réorganiser ses savoirs qui permettent de progresser.

Enfin de manière plus générale, Rubenson et Beddie¹ (2004) notent que « l'apprentissage est un élément essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie d'un individu et d'une communauté » en ce qu'il permet d'augmenter les connaissances et donc de prendre des décisions réfléchies. L'apprentissage est donc une clef vers une plus grande autonomie.

Le Peer Learning peut donc simultanément générer des acquis en matière de communication et en matière d'affects tels qu'une amélioration de l'estime de soi et une meilleure connaissance de son propre système voire un développement du goût pour le partenariat (Slavin, 1995). Bien que ces éléments soient plus difficiles à mesurer et ne soient donc pas aussi fiables que la mesure d'acquis académiques – dans le monde scolaire par exemple-, ils représentent une valeur ajoutée considérable qui favorise l'autonomisation dans la prise de décision. Élément aujourd'hui, essentiel dans la coopération internationale qui développe beaucoup de projets visant le renforcement des capacités des collectivités locales notamment.

¹- Professeur d'Éducation à l'Université Britannique de Columbia, Canada, et auteurs de « Dimensions of Adult Learning »

D. SYNTHÈSE

Tableaux de synthèse des éléments de réponses

Besoins et dynamiques identifiés	Apports du Peer Learning en termes de méthodologie ou d'outils	Apports théoriques du PL
Priorité Médina et DM	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir sur d'autres patrimoines en questionnant ce qui fait le patrimoine des autres Découvrir des outils de planification ou des documents permettant de gérer une pluralité de patrimoines (POT, PEMP, PES... et documents graphiques) 	<p>Idées d'outils de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Publications, -création d'évènements (visites, ateliers, conférences, expositions, repas ...) <p>-Prise de conscience des singularités de son propre système de pensée,</p> <p>-Reconnaissance de ses propres capacités et besoins,</p> <p>-Développement des capacités de communication,</p> <p>-Amélioration de l'estime de soi,</p> <p>-Plus grande autonomie dans la prise de décisions</p>
Désir d'inscription de la médina au patrimoine mondial	<p>A retenir de la démarche:</p> <ul style="list-style-type: none"> Nécessité de bien connaître son patrimoine, besoin d'une institution de gestion, protection par la création de mesures opposables 	
Aller vers une prise en compte du patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> Apporter des outils de planification pour commencer à protéger les zones rurales ou naturelles et reconnaître le besoin de planifier le développement urbain Apporter des outils de valorisation : exemple des maisons du fleuve 	
Valoriser l'artisanat	-----	

Apports d'une démarche de Peer Learning	
Outils	<ul style="list-style-type: none"> - nouveaux outils de protection et de sauvegarde (PSMV, PEP, PES, inventaire) - outils de valorisation (maison du fleuve, maison folie) - outils de planification (POT et documents graphiques) - outils de communication (publication, petits évènements, conférences expo...)
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une institution de gestion (Bureau du patrimoine) - création de mesure de protection
Compétences intangibles	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience des singularités de son propre système de pensée, - Développement des capacités de communication, - Amélioration de l'estime de soi, - Plus grande autonomie dans la prise de décisions



Echoppe dans les ruelles de la Médina, Chefchaouen 2014 © plannay

IV. CONCLUSION ET DISCUSSION

Ce travail montre ce qu'un échange Peer Learning sur la thématique du patrimoine peut apporter à la ville de Chefchaouen. Dans un premier temps le concept du Peer Learning a été défini tout comme celui de patrimoine, puis les besoins et dynamiques de la ville « focus » ont été identifiés et mis en perspective avec différentes expériences des villes de « résonance ». Cette mise en parallèle de pratiques concernant le patrimoine a enfin été complétée par une recherche succincte des apports théoriques du Peer Learning.

A. SYNTHÈSE

Le Peer Learning se rapporte à un concept de psychologie cognitive et peut être défini comme « l'acquisition de connaissances et de compétences grâce à l'échange entre des personnes qui ne sont pas des enseignants professionnels et qui s'entraident dans un but précis. » (Toppings, 2005). Cette forme d'apprentissage est basée sur des interactions entre pairs qui incitent les participants à verbaliser et à expliquer leurs pratiques et leurs idées sur un thème précis, et à les discuter pour mieux les échanger. En effet, la création d'un contexte favorable à la discussion des connaissances, au sein d'un groupe d'apprentissage, améliore le transfert de ces connaissances.

Utilisé par l'OCDE et le CRDI depuis quelques années dans les domaines de l'économie et de la recherche pour le développement, le Peer Learning fait partie des outils de coopération mis en place au sein de CGLU. Il y est plus spécifiquement utilisé pour favoriser la coopération entre villes membres du réseau et permet l'échange de connaissances et de pratiques entre différents pays et cultures (Durban, Afrique du Sud, Santa Fé, Argentine, Swakopmund et Kwadukuz, Namibie et Afrique du Sud, Rosario, Argentine...). D'une durée comprise entre deux et trois jours, chaque Peer Learning mis en place par CGLU est centré sur un thème particulier comme l'espace public, la planification urbaine et son management ou encore les prestations de services publics.

Dans ce mémoire la thématique de travail de Peer Learning proposée est le patrimoine, élément de nos villes qu'il est nécessaire de prendre en compte puisqu'il n'est pas seulement « l'expression culturelle et esthétique du passé, mais qu'il peut également jouer un rôle actif et constructif dans le développement urbain contemporain » (Lunev, ICOMOS). En échangeant entre pairs sur les challenges et problématiques que pose le patrimoine, il s'agit également de rappeler que cet élément culturel participe à l'affirmation de l'identité de chaque territoire et que sa valorisation et sa sauvegarde participent au développement et à la lutte contre la pauvreté. En effet, sauvegarde et valorisation du patrimoine favorisent l'émergence d'un tourisme culturel, sont génératrices d'emplois et créatrices de revenus pour les populations locales (MBassi, 2006). Avec l'outil de Peer Learning sur la thématique du patrimoine, il s'agit de créer des échanges qui aident à faire face aux challenges rencontrés par les villes participantes en partageant des expériences et des inspirations pour guider chacun dans sa propre prise de décisions. L'apprentissage par les pairs peut donc être considéré comme un outil de coopération entre collectivités locales dans le domaine du patrimoine.

Pour explorer ce qu'un Peer Learning sur le thème du patrimoine peut apporter à une ville plus précisément, un croisement entre Chefchaouen, Maroc, et les villes de Pasto, Lille et Saint-Louis (Colombie, France, Sénégal), est proposé dans ce mémoire.

Afin de répondre à cette question, les besoins et dynamiques de la ville « focus » de Chefchaouen sont mis en parallèle avec certaines des pratiques des villes de « résonance » concernant le patrimoine. Cette méthode permet de montrer que les apports concernant le patrimoine pour la ville marocaine concernent essentiellement des outils (de protection et de

sauvegarde; de planification, de valorisation ou de communication, cf tableau précédent) et des méthodologies (la démarche de mise en place des Maisons Folies de Lille par exemple ou les étapes mises en place pour la protection et la valorisation de l'île de Saint Louis). De manière plus générale et non liée à la thématique du patrimoine, des théoriciens soulignent que le Peer Learning aide à prendre conscience des singularités de son propre fonctionnement, développe les capacités de communication des participants, améliore l'estime de soi et participe à l'autonomisation dans la prise de décisions.

L'impact d'un échange Peer Learning sur le patrimoine se traduirait donc par l'apport de connaissances (outils et méthodologies nouvelles ou différentes) et de compétences intangibles pour la ville de Chefchaouen. Certains de ces éléments peuvent apporter des réponses ou peuvent devenir des sources d'inspiration pour que la ville de Chefchaouen prenne ses propres décisions concernant le futur de son patrimoine.

Cependant un tel échange ne permet pas forcément de répondre à toutes les attentes de Chefchaouen, comme le montre le tableau de synthèse, la volonté chaouenie de valoriser l'artisanat n'a pas trouvé écho dans les pratiques des autres villes étudiées. De plus, cet outil de coopération ne provoque pas la mise en place d'actions concrètes. Le Peer Learning sur le thème du patrimoine reste donc un outil de coopération entre villes qui va favoriser la prise de décisions, augmenter et diversifier les connaissances de la ville de Chefchaouen mais, sa courte durée et son but ne sont pas faits pour d'aboutir à l'implantation de nouvelles mesures de protection ou de nouveaux projets.

Cet outil de coopération reste donc une première étape qui va favoriser l'autonomie dans la prise de décision sur un thème particulier mais, elle doit être suivie d'autres méthodes si la volonté des participants est d'aboutir à la mise en place des connaissances acquises lors d'un Peer Learning. Ces autres outils devront prendre en compte dans l'implantation les différences de contexte, les différences administratives, économiques, historiques, etc... Dans le cas du patrimoine pour les différentes villes étudiées il faudrait entre autre prendre en compte que les compétences des autorités locales colombiennes, marocaines, françaises et sénégalaises sont très différentes en matière de culture et patrimoine et qu'elles sont étroitement liées à la culture et à l'histoire administrative du pays concerné. Pour cela, les points soulevés dans ce travail sur Chefchaouen concernant notamment la possible mise en place d'une autorité de gestion pour la Médina et l'éventuelle création d'un plan de gestion de celle-ci, demanderaient une coopération bien supérieure dans la durée si la commune voulait les entreprendre. En effet, il ne s'agirait pas de copier les outils ou démarches mais plutôt de les adapter au contexte et de les reformuler selon la culture chaouenie. Ce genre de travail nécessite bien entendu plus de deux ou trois jours d'échange pour prendre racine et donner des fruits mais le Peer Learning peut en être l'amorce.

Dans l'expérience des Peer Learning suivis par CGLU, certains apprentissages par les pairs effectués entre l'Amérique du Sud et l'Afrique ont donné naissance à une coopération de ville à ville plus spécifique et plus poussée. Une première rencontre de Peer Learning visant à échanger

des expériences sur la planification territoriale a eu lieu entre sept villes mozambiquiennes et cinq brésiliennes. Suite à cet évènement, des techniciens brésiliens se sont rendus dans différentes villes du Mozambique pour effectuer des visites d'assistance technique. Cet échange, toujours en cours, permettra à la prochaine rencontre d'élaborer en commun un plan de travail et un planning pour sa mise en œuvre d'ici fin 2015. Ici, par exemple, le Peer Learning n'a été qu'une première étape vers une coopération de longue durée dont le but est bien d'aider au développement des politiques territoriales mozambicaines.

Si l'appui technique peut être une des étapes suivant le Peer Learning, il en existe sans doute d'autres. Explorer ces différents outils et leurs différentes étapes d'implantation pourrait être une suite à donner à ce travail de recherche qui pose quand même la question de ce qu'il se passe après un apprentissage par les pairs.

Il serait également intéressant de voir le réel impact d'un Peer Learning arrivé à son terme. Cela reviendrait à faire un bilan de ce qu'a apporté une telle démarche aux participants sur deux temps distincts par exemple. Un premier retour pourrait avoir lieu après l'échange entre pairs –celui-ci permettrait d'évaluer les connaissances apportées- et un autre quelques mois après pour explorer les conséquences de cet échange sur la mise en place de projets ou l'évolution des politiques. Cela permettrait aussi à CGLU de prendre du recul et de valoriser plus fortement ce type d'échange.

Un dernier point de travail, qui n'a pas été traité dans ce mémoire en raison de trop peu de matériel, serait de comprendre ce que Chefchaouen pourrait apporter aux autres villes participants à l'échange imaginé ici. Il faudrait, pour cela, avoir une meilleure connaissance des défis rencontrés par les villes de Pasto, Lille et Saint-Louis pour voir ensuite quelles pratiques chaouenies peuvent être inspirantes. Sans expliquer ce rôle de « sachant » que pourrait jouer Chefchaouen, certains points peuvent être soulevés ici comme étant de bonnes pratiques concernant le patrimoine. Chefchaouen a en effet plusieurs expériences dans le domaine de la valorisation de l'artisanat. Un marché a été mis en place pour favoriser la visibilité des artisans de la ville et ses alentours, le Souk Beldi ; des école-ateliers bijouterie puis maçonnerie ont été créés entre 2009 et 2011 dans le but de transmettre des techniques de restauration et de promouvoir les activités artisanales de la Médina ; la journée du bleu est une belle expérience qui montre comment la ville, en collaboration avec les associations et les habitants chaouenis, créé un moment de partage autour de la mise en couleur des murs de la Médina et enfin, il faut souligner la grande capacité de réseautage de la commune qui a mis sur pied le Réseau Méditerranéen des Médina.

B. QUESTIONNEMENTS ET REGARD SUR LA VIE PROFESSIONNELLE

Suite à ce travail et à mon expérience au sein de CGLU, j'aimerais faire part, ici, de quelques points qui ont particulièrement captés mon attention.

En travaillant avec Sara Hoeflich, j'ai découvert qu'un architecte-urbaniste peut avoir un rôle de médiateur lors d'évènements de coopération. Ce rôle qui est essentiel dans certaines démarches permet dans le cadre d'un Peer Learning de faire le lien entre les différentes pratiques ou spécificités des participants et permet de souligner en quoi l'expérience de chaque ville est « unique » tout en étant inspirante pour d'autres. Ce rôle nécessite d'avoir à la fois une bonne vision d'ensemble et une connaissance fine de chacun des participants. Cela permet de créer et d'équilibrer l'échange.

Cette idée d'une coopération basée sur l'expérience remet en question le rôle d'expert que l'on attribue parfois aux architectes et urbanistes. En effet, dans une démarche peut-être plus « classique », ils sont considérés comme les « sachants » et les autorités locales ou les clients comme apprenants. Les solutions n'émanent que rarement des clients alors qu'ici, les participants et leur expérience sont au cœur de la démarche. Ils deviennent de véritables acteurs alors que l'architecte-urbaniste est chargé de faire le lien entre les différentes expériences. Ce rôle là me paraît différent des profils que j'ai rencontrés durant mes études. J'ai trouvé formateur et agréable de découvrir cette autre manière d'exercer ces deux professions. J'espère, en entrant dans le monde du travail, garder cette manière d'impliquer les clients et d'en faire des participants.

Au-delà de cela, je me suis aussi rendue compte durant ce stage que malgré cette attirance pour l'accompagnement et l'assistance, il me paraît nécessaire de passer par une phase plus opérationnelle. J'ai pu saisir grâce au parcours professionnel de Sara Hoeflich, l'importance de ce passage entre un milieu opérationnel où l'on fait et celui de l'on accompagne. A terme, j'aimerais pouvoir faire des aller-retours entre ces différentes facettes du métier d'architecte-urbaniste car le fait de partager des expériences et de chercher à comprendre comment des personnes dans d'autres cultures, d'autres territoires répondent à des défis parfois similaires me semble plein de bonnes inspirations pour la pratique.



Chaussures artisanales, Chefchaouen 2014 © plaunay

V. BIBLIOGRAPHIE

Peer Learning

ACCORSI, F. L. and COSTA, J. P. "Peer-to-Peer Systems Consubstantiating the Ba Concept." The Electronic Journal of Knowledge Management Volume 6 Issue 1 2008 pp 1 - 12, available online at www.ejkm.com

City-to-City Cooperation: Issues Arising from Experience, An Interim Report prepared as a contribution to discussions on decentralised cooperation at the IULA/UTO Unity Congress, Rio de Janeiro, 3-6 May 2001

DELORS J« L'éducation : un trésor est caché dedans », Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, Editions Odile Jacob, 1996

DUBOIS L., DAGAU P., Les modèles d'apprentissage et les mathématiques, Université de Genève home.adm.unige.ch/~duboisl/didact/theories.htm

GUILMETTE J-H., L'apprentissage par les pairs. Réseaux et coopération pour le développement, presse de l'université Laval, Octobre 2008, 340 p.

HAMON P, Histoire et définition de la coopération décentralisée, extraits du rapport au ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Charles Josselin, ,05/12/1997

NONAKA I., KONNO N., The concept of Ba, building a foundation for knowledge creation, California Management review, vol. 40, N3, 1998, available online at <http://www.4shared.com/web/preview/doc/evBuFSae>

O'DONNELL A; KING A, Cognitive perspectives on peer learning. Lawrence Erlbaum, 1999

OECD, Knowledge sharing for urban green growth in dynamic Asia, 2014

RAFFOUL M., Des initiatives locales pour une autre mondialisation, La coopération décentralisée, nouveau champ de la solidarité internationale, le Monde diplomatique, juillet 2000

Research Gate, What means BA concept in knowledge management, 2013
http://www.researchgate.net/post/What_means_BA_concept_in_knowledge_management

ROLLNICK R., How sister city partnerships can play a new role in a global economy, in cities today, 27 mai 2014

TOPPING K.J., Trends in Peer Learning, Educational Psychology, Vol. 25, No. 6, December 2005

UCLG, Apprentissage par l'action,
<http://www.uclg.org/fr/themes/apprentissage-par-l%E2%80%99action#sthash.d6H09dnq.dpuf>

UN HABITAT, City-to-City cooperation, , available online at <http://ww2.unhabitat.org/programmes/agenda21/c2c.asp>

VANDOMME A. Le tutorat: la prise de conscience de l'effet-tuteur.mémoire de master, IUFM Lille, 2012

WHEELER L, Wong S, Learning as a Driver for Change, May 2013, Australian Centre of Excellence for Local Government

World Committee for Lifelong Learning (CMA)
http://www.cma-lifelonglearning.org/englishbis/index_.php?page=textes_fondamentaux

http://cities-today.com/2014/05/sister-city-partnerships-can-play-new-role-global-economy/?utm_source=cities-today&utm_medium=newsletter&utm_campaign=100614

Patrimoine

CHMURA S. Thèse de doctorat d'histoire « Espace Bâti, Urbanisme et Patrimoine à Rennes, XVIII-XIIIe siècles, représentations et images », Université de Rennes 2 Haute Bretagne UFR Sciences Sociales

CHOAY F, 1999, L'allégorie du patrimoine, Editions du SEUIL, Paris

DRURY, PICKARD et ELLER, 2003. Patrimoine culturel européen (Volume I) Coopération intergouvernementale: Recueil de textes, Editions du Conseil de l'Europe,

ENSAG, « Guide à l'attention des collectivités locales africaines. Patrimoine culturel et développement local », CRATerre dans le cadre de la Convention France-UNESCO, Grenoble, 2006

EUROPEAN COMMISSION, Strategy for the development of Euro-Mediterranean cultural heritage: priorities from Mediterranean countries (2007–2013), Luxembourg, 2007

IOGNA-PRAT P, 2009, Le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation, université d'Angers, Angers (thèse)

LLOP, BELLET, 2004, Regard vers d'autres espaces urbains: les villes intermédiaires, , UIA-CIMES http://server.uia-architectes.org/image/PDF/Cimes/UIA-CIMES_Fr_Regards.pdf

RUSSEIL S., Les pouvoirs publics locaux face aux processus de labélisation : l'inscription du site historique de Lyon au patrimoine mondial, revue politiques et aménagement public, volume 22,2004

MOATTI C., Tradition et Raison chez Cicéron : l'émergence de la rationalité politique à la fin de la République romaine. In : Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 100, N°1, 1988 p. 385-430

TONEV L., Rôle du patrimoine architectural dans l'urbanisme contemporain, ICOMOS

UNESCO, Un nouvel instrument international : la Recommandation proposée par l'UNESCO concernant le paysage urbain historique, 2011

VOLVEY A., Atelier géographique, thème: « Le terrain »

Vues sur la ville, Université de Lausanne, Patrimoine et développement urbain durable, 2009

<http://www.euromedheritage.net/intern.cfm?menuID=12&submenuID=13&idproject=47>

http://www.memoireonline.com/10/12/6179/m_La-relation-ville--riviere-Albi-et-la-dynamique-Unesco-vers-un-renouveau-des-discours-et-pratiqu0.html#toc0

I-cities

<http://caueactu.fr/les-villes-moyennes-laboratoires-territoriaux-et-sociaux>

http://www.villesmoyennes.asso.fr/upload/document/doc_201001261202280.PDF

CARRIERE, JEAN-PAUL (2008). « Le développement des villes intermédiaires européennes : quel rôle dans une perspective de construction d'une Europe polycentrique ? ». Revue de l'École des Mines, (Février)

DATAR, villes intermédiaires et espaces de proximité, www.territoires.gouv.fr, rubrique territoires 2040

EPSON 1.4.1., 2006, "The Role of Small and Medium-Sized Towns (SMESTO)", Union Européenne

FAHLE, BARK, BURG, Fokus Innenstadt, Wüsteurot Stiftung, 2008

LLOP, BELLET, Regard vers d'autres espaces urbains: les villes intermédiaires, 2004, UIA-CIMES http://server.uia-architectes.org/image/PDF/Cimes/UIA-CIMES_Fr_Regards.pdf

MATURANA F., Chapitre I: Les villes moyennes, vers la construction d'un concept. In Le développement régional et la ville moyenne : le cas des régions de la Auracania, Los Rios, Los Lagos, Chili. Thèse, Paris Sorbonne 2012 http://geografia.udec.cl/fmaturana/These_MATURANA5_Chapitre_I.pdf

NADOU F., La notion de « villes intermédiaires », une approche différenciée du rôle des villes moyennes : entre structuration territoriale et spécificités socio-économiques., Colloque « Villes petites et moyennes, un regard renouvelé » 09/12 – 10/12/2010 à Tours, France.

PARKINSON, M., Second Tier Cities and Territorial Development in Europe: Performance, Policies and Prospects, 2013, EPSON Applied Research

Villes étudiées

CASTRO M, La Maison Folie de Wazemmes, cinq bougies et une belle intégration dans le quartier, La Voix du Nord, 16 Novembre 2009

D., Art au Maroc : l'artisanat de Chefchaouen, rencontre avec un tisserand, 07/2009

FE O, Le tourisme se mêle d'artisanat, L'Economiste, n°2069, 21/07/2005

ICOMOS, « Chefchaouen entre l'ordre urbain et le chaos », Bulletin de liaison, n°5 Avril 2001, Bruxelles

IDPCM, Patrimoine immatériel de Chefchaouen, 2010-2011 Royaume du Maroc, Ministère de la Culture

JABRANI A, Diagnostic participatif de la commune urbaine de CHEFCHAOUEN, 2011,

Gouvernance Locale et Participation Citoyenne dans les villes de la Méditerranée

MAP, « Souk Beldi » Création prochaine à Chefchaouen, Le Matin, juin 2011,

Plan de Développement Communal de Chefchaouen 2010-2016, 42p, 2010

http://issuu.com/artpublications/docs/pcd_chefchaouen

Portail officiel de la ville de Chefchaouen, <http://chaouen.ma/>

République du Sénégal, Ministère de la Culture, Demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de l'île de Saint Louis, World Heritage Center, Documentation unit, 1998

Réseau des médinas fortifiées de la région de Tanger-Tétouan - <http://www.lematin.ma/journal/-/162407.html#sthash.OKIFkKkE.dpuf>

RIVOIRE A., L'avenir des Maisons Folie, Libération du 11 Décembre 2004

SECK A, Urban development, climate change and flood risk management, a case study of Saint-Louis, Senegal, MSc Thesis, April 2010, UNESCO-IHE, Institute for water education

UNESCO Rabat, Patrimoine et Développement Durable dans les villes historiques du Maghreb Contemporain, Enjeux, diagnostics et recommandations, 2004.

<http://www.chaouen.info/>

<http://www.chaouenrural.org>

<http://maisondechaouene.blogspot.fr>

<http://issuu.com/dida-unifi/docs/chefchaouen/214>

<http://whc.unesco.org/fr/activites/33/>

<http://whc.unesco.org/fr/list/956/>

LE SOCIOCONSTRUCTIVISME

Source : home.adm.unige.ch/~dubois/didact/theories.htm par Laurent Dubois, chargé d'enseignement à l'Université de Genève.

Selon le point de vue constructiviste, qui s'appuie sur les données de la psychologie cognitive, " on suppose que l'apprentissage résulte de constructions mentales de l'apprenant " (Resnick, in Johsua et Dupin, 1993, p. 92) ; ce qui implique qu'il est toujours activement engagé dans l'élaboration de ses savoirs. Sa cognition, prenant parti de ses expériences tant physiques que sociales par le biais d'interactions, est considérée comme une fonction adaptative servant à l'organisation du monde. Ce faisant, cette perspective modifie le statut du savoir et confère ipso facto au sujet apprenant un nouveau statut épistémologique, demandant de sa part, réflexivité et prise en charge effective de ses compétences cognitives, puisque " l'enfant contribue activement à la construction de sa personne et de son univers " (Piaget, in Johsua et Dupin, 1993, p. 93).

Par conséquent, les savoirs ne peuvent plus dès lors être envisagés d'un point de vue extérieur ou détaché de celui qui les établit. Rompant avec l'approche traditionnelle de l'enseignement, cette perspective a pour effet de modifier la conception de l'apprentissage et nécessite donc de redéfinir les rapports régissant les éléments du triangle didactique, " Maître – Elève – Savoir ".

Ainsi, l'enseignant, ne peut plus agir comme le dispensateur agréé d'un savoir objectif ou réifié. Il doit accorder la priorité à la mise en place de séquences didactiques qui favoriseront l'établissement d'un nouveau rapport au savoir chez les apprenants, et au cours desquelles les connaissances construites sont questionnées par les élèves. On passe dès lors, d'une pédagogie de la réponse à une pédagogie de la question, selon laquelle " toute leçon doit être une réponse à des questions que les élèves se posent réellement " (Dewey, cité in Pantanella, CRAP, 1997, p. 48).

Le socio-constructivisme

Les apports de Piaget dans le domaine de la psychologie cognitive, l'œuvre de Vygotsky et les études menées sur les interactions sociales (Doise et Mugny, in Johsua S. & Dupin J.-J., 1993, p. 107) ont fortement contribué à l'élaboration du courant socio-constructiviste.

En conférant une dimension sociale essentielle aux processus cognitifs régissant l'apprentissage, Vygotsky a anticipé sur les récentes recherches étudiant les interactions sociales. Pour lui, " la vraie direction du développement ne va pas de l'individuel au social, mais du social

à l'individuel " (Vygotsky, in Johsua et Dupin, 1993, p. 106). La part confiée aux interactions est donc évidente. Cette thèse a son prolongement lorsqu'il développe le concept de " zone proximale de développement " qui a permis de définir une nouvelle articulation entre le développement et l'apprentissage. Cet auteur prétend que c'est l'apprentissage qui contribue au développement et que, par conséquent, il le précède.

La redécouverte de l'œuvre de Vygotsky a conduit de nombreux auteurs (Brousseau, 1986, Gilly, 1995, Rivière, 1990, Schneuwly, 1987) à soutenir que l'acquisition des connaissances passe par un processus qui va du social (connaissances interpersonnelles) à l'individuel (connaissances intrapersonnelles) et qu'une nouvelle connaissance peut être soit subjective (propre à un individu), soit objective (commune à un groupe). Certains modèles envisagent ces deux formes de connaissance dans un cycle où chacune contribue au renouveau de l'autre (Gilly, 1995). Ce cycle va d'une connaissance " subjective " (création personnelle du sujet) vers une connaissance " objective " (acceptée socialement). Cette connaissance objective est, par la suite, intériorisée et reconstruite par les sujets durant leur apprentissage pour laisser place à une nouvelle connaissance subjective. Dans cette optique, les interactions sociales sont primordiales, et peuvent être notamment à l'origine d'une remise en question des représentations initiales.

CONCEPT DE «VILLE INTERMÉDIAIRE»

1. Historique du terme

Afin de comprendre le concept de « villes intermédiaires », revenir à la définition littérale de l'adjectif peut être utile. Le Larousse (2013) propose cette version : intermédiaire du latin inter qui signifie entre et medius, qui est au milieu ; intermédiaire c'est donc ce qui est entre-deux, ce qui tient le milieu.

Le concept de villes intermédiaires apparaît dans le milieu des années 80 et tend à remplacer petit à petit le terme de « villes moyennes » (Bolay, 2003). La principale différence entre ces deux notions réside dans le fait que la définition de ville moyenne est exclusivement basée sur des critères quantitatifs (démographie, dimension...), alors que le concept de villes intermédiaires considère que les fonctions des villes sont ce qui les définies. Il s'agit donc d'une définition quantitative et qualitative qui ne se base pas uniquement sur la taille mais prend aussi en compte la manière dont la ville interagit avec son espace environnant et sa capacité à s'intégrer dans une armature urbaine (Bellet et Llop, 2004).

Au niveau international, l'adjectif « intermédiaire » est privilégié par les institutions et suscitent bons nombres de recherches comme le montre l'existence du programme « CIMES : Villes intermédiaires et urbanisation mondiale » géré par l'Union Internationale d'Architectes (UIA) et l'UNESCO. Ce programme a pour but de démontrer que :

- les villes intermédiaires peuvent contribuer à un processus d'urbanisation mondial plus équilibré au sein des territoires.
- ces villes établissent des relations plus directes et équilibrées que d'autres formes urbaines avec leur environnement proche (hinterland)
- ce type d'établissements humains, de part leur taille humaine, offre une meilleure qualité de vie à la population

Un autre exemple de l'intérêt que porte la communauté internationale au concept de villes intermédiaires est le programme ESPON mené par l'Union Européenne. En effet, alors que 62.5% de la population urbaine mondiale habite dans des villes de moins d'un million d'habitants (Nations Unies, 2002), il semble crucial pour les institutions de s'interroger sur les typologies urbaines qui constituent la majeure partie de la population mondiale. Le programme ESPON 1.4.1. (2006) s'est donc penché sur la question et a cherché à :

- Conceptualiser ce que sont les petites ou villes moyennes (SMESTO) dans le contexte Européen
- Evaluer les potentiels et les limites d'une définition théorique permettant de cerner les défis et potentiels des villes de petites et moyennes tailles.
- Analyser et décrire les principaux rôles que jouent les SMESTO dans l'aménagement du territoire
- Formuler des typologies de SMESTO permettant d'adapter les politiques de

développement urbain à la diversité des villes de petites ou moyennes tailles.

Afin de cerner au mieux ce que sont les villes intermédiaires, cette partie propose de discuter les contours quantitatifs puis qualitatifs du concept, au regard de la littérature existante.

2. Critères quantitatifs des villes intermédiaires : un approche par la taille et la démographie

Bien qu'insuffisants pour établir une définition des villes intermédiaires, les critères quantitatifs sont néanmoins nécessaires puisqu'ils permettent une première délimitation du concept. Définir les villes intermédiaires par leur taille et leur démographie revient à situer le concept au sein d'une hiérarchie urbaine (Pumain, 1976). Il existe en effet, plusieurs échelons définis par la taille de la population de chaque entité: métropoles, grandes villes, petites villes. Or, la notion de villes intermédiaires correspond à «un entre-deux» qu'il est difficile de positionner dans cette hiérarchie puisqu'il change en fonction des pays et des continents (Bellet et Llop, 2004). Comme l'explique Saint-Julien dans « Les villes moyennes en Europe, contextes et défis », l'étalonnage des villes intermédiaires « ne sera pas le même dans un tissu urbain dense et dans une zone peu urbanisée où les relais urbains concurrents n'existent pas ou bien sont très éloignés, dans une zone enclavée ou à l'inverse dans un espace doté d'infrastructures de transport et de communication de qualité ». (Saint-Julien, 2003)

Face à cette difficulté à cerner le concept de villes intermédiaires, Brunet les a qualifiées d' « Objet Géographique Non Identifié » (2000).

Malgré tout, différents organismes ont tenté une délimitation démographique des villes intermédiaires. Le travail effectué au niveau européen par le programme EPSON concernant les « small and medium sized cities » (2008), considère que la population des villes intermédiaires se situe entre 30 000 et 200 000 habitants. Dans le même temps en France, la DATAR met en place un groupe de travail sur les « villes intermédiaires et leurs espaces de proximité » (2010), qui propose une population comprise entre 30 000 et 500 000 habitants. Si les avis divergent, les différentes définitions trouvent quand même un terrain d'entente pour la délimitation des bornes inférieures de la population. Celles-ci seraient situées entre 20 000 et 30 000 habitants minimum (Nadou, 2010). Concernant les bornes supérieures, elles varient selon l'organisme qui les définit. La DATAR tout comme l'Union Européenne, propose 500 000 habitants alors que la Banque Mondiale et la chaire UNESCO « urbanisation et villes intermédiaires» fixent le maximum à 1 million d'habitants. Ici, 500 000 habitants semblent être une limite raisonnable pour les villes intermédiaires, au-delà l'entité serait plutôt du domaine de la métropole (Nadou, 2010).

Afin de compléter la définition du concept, il s'agit maintenant de comprendre le rôle joué par les villes intermédiaires et les fonctions qui les caractérisent.

3. Critères qualitatifs, vers une définition des villes intermédiaires par la fonction

Il est nécessaire de considérer les villes intermédiaires selon leur taille démographique mais il faut aussi s'attacher aux fonctions qu'elles remplissent dans l'armature territoriale afin d'affiner l'échantillon défini précédemment par des critères démographiques.

Toujours dans Le Larousse, le mot intermédiaire renvoie aussi à «ce qui est placé entre», «qui intervient entre deux autres pour servir de lien, pour mettre en rapport ». Cette deuxième partie de la définition, permet d'entrevoir le rôle que jouent les villes intermédiaires : elles mettent en relation des espaces (urbains et ruraux) et font le lien entre différentes échelles (locale, régionale, nationale...). Il s'agit d'une fonction d'intermédiation qu'il convient de définir grâce à plusieurs critères. Ceux qui sont présentés ici sont tirés du Document Cadre « Planification pour le développement urbain durable des villes intermédiaires » encore en travail au sein de UCLG et de la Chaire UNESCO de Lleida sur les villes intermédiaires.

• Connectivité externe

- Les villes intermédiaires donnent accès à différents niveaux de réseaux car elles sont des points de rencontre de différents flux.

- Elles sont des centres « d'approvisionnement » en termes de biens spécialisés et de services pour leur propre population mais aussi pour les habitants de leurs espaces de proximité.

- Les villes intermédiaires sont les cœurs économiques des espaces ruraux qui les entourent (Hardoy, 1996)

- Elles assurent l'accès à l'éducation (présence d'établissements universitaires), à la santé (hôpitaux, centres médicaux spécialisés), à la culture et fournissent des moyens de transports pour une population élargie.

- Les villes intermédiaires en jouant le rôle de médiateur entre espaces urbains et ruraux, apportent une plus-value à ces types d'espaces. Par exemple, Actel, une institution basée à Lérída (Catalogne), en organisant les flux de produits permet d'optimiser la production agricole de la ville et son espace de proximité.

- Les villes intermédiaires attirent pour leur qualité de vie, les opportunités d'emplois et les services qu'elles offrent.

• Connectivité interne

- La proximité de services et d'équipements font des villes intermédiaires, des villes à taille humaine dont l'identité locale est forte et qui sont recherchées pour la qualité de vie qu'elles procurent.

- L'échelle de ces villes offre une relation privilégiée avec la nature environnante.

- Les villes intermédiaires fonctionnent grâce à des ressources primaires ou secondaires comme les mines ou l'agriculture. Ces ressources dépendent, pour beaucoup, de facteurs externes qui peuvent donc rendre instable leur situation.

- Elles bénéficient de terrains disponibles pour l'extension urbaine et sont capables de les gérer de façon équilibrée vis-à-vis des territoires alentours.

• Compétences administratives

- la ville intermédiaire est dépendante des institutions qui se trouvent à des échelles supérieures de gouvernance. Elle bénéficie donc de moins de facilité pour gérer son propre développement que les grandes villes plus indépendantes.

- Au niveau national et international, les villes intermédiaires sont peu visibles

- Les équipes administratives sont plus petites et bénéficient de moins d'employés spécialisés que celles des grandes villes. Les salaires y sont moins élevés.

- le budget par habitants est significativement moins élevé que dans les métropoles. Par exemple, le budget associé aux transports en communs en Espagne est en moyenne dix fois plus élevé dans les grandes villes que dans les villes intermédiaires.

- Les villes intermédiaires sont les sièges –locaux ou régionaux- de lieux de décision.

En dehors de cette fonction d'intermédiation, d'autres éléments de définition sont donnés dans le travail, La notion de « villes intermédiaires », une approche différenciée du rôle des villes moyennes, effectué en 2010 par Nadou :

• Connectivité/accessibilité,

Est un critère indispensable et discriminant du caractère d'intermédiation. Ce critère suppose que la ville présumée intermédiaire soit en relation avec le reste du territoire à un niveau suffisamment remarquable, lui permettant d'établir des liens et des connexions à différents niveaux. Nous distinguons la connectivité interne, celle qui va mettre en relation les villes intermédiaires avec leur espace de proximité dont la lisibilité se fait à l'échelle régionale dont les fonctions sont plutôt d'ordre « utilitaires »; de la connectivité externe qui va permettre à la ville d'être lisible à une échelle qui va au-delà du régional, dont les fonctions sont, plus stratégiques, permettant à la ville de se rapprocher des marchés extérieurs et des centres de décision, favorables à son dynamisme et son attractivité.

• L'économie et le tourisme,

Combinés, ils sont indispensables pour regarder et analyser la compétitivité, composante déterminante dans le profil et le caractère fonctionnel des villes intermédiaires.

La mesure de ces critères doit passer par l'analyse d'indicateurs qui s'intéressent à la fois à des dimensions individuelles (niveau de qualification, part des emplois supérieurs, etc.) et à la fois à des dimensions collectives et plus près de ce qui se passe du côté des entreprises et du tissu économique (création d'activité, spécialisation économique, etc.). Les villes intermédiaires jouent aussi pleinement leur rôle dans leur capacité à combiner des activités productives et résidentielles.

- Institutionnel et politique,

Ces critères vont nous permettre de regarder le positionnement des acteurs du territoire, au travers de la nature des lieux de décisions politiques et administratives. La présence ou non de telle ou telle administration de services décentralisés et déconcentrés peut servir d'élément contextuel et structurant de la connectivité. C'est important dans l'observation de la capacité des acteurs à porter des projets. A ce titre, l'indicateur du leadership politique peut nous aider à analyser en quoi il est important que les villes intermédiaires disposent d'un leader politique et/ou institutionnel afin de voir la connexion de son ancrage local avec des positions défendues à des échelles supérieures.

- Social, éducation, santé,

Expriment ce que les villes peuvent offrir comme services publics à la population (centre hospitaliers, universités, logements). Ce sont des critères structurants dans le sens où ils apportent cohésion social du territoire et participent à son développement social et économique. Ils marquent l'action des politiques publiques (locales et nationales) et font le lien avec les activités économiques (par exemple, systèmes éducatifs adaptés au système productif, localisation des activités en fonction du climat social).

- Culturel et loisirs,

Ce critère offre la possibilité d'identifier les formes d'expression qui caractérisent une ville (Bolay, et al., 2003), à la fois dans son histoire passée et à la fois sur les événements du présent.

- Environnemental,

Identifie comment les villes intermédiaires prennent en compte les éléments du développement durable, et par quels biais se réalise leur gestion face aux enjeux de sauvegarde des ressources et de la prévention des risques écologiques. L'impact des activités touche à la fois les dimensions urbaines des villes intermédiaires et à la fois leur territoire proche, il est intéressant de regarder comment s'effectue les combinaisons et la gestion entre l'urbain et le rural. Leur potentiel en la matière peut provenir qu'elles n'ont a priori pas les problèmes environnementaux que les métropoles (Bellet, Llop, 2003).

Une fois ces critères expliqués, Nadou propose une typologie fonctionnelle des villes intermédiaires. Formalisation qui propose de prendre en compte différents profils au sein même des villes intermédiaires, reconnaissant ainsi la diversité de ces dernières.

- Des villes intermédiaires à lisibilité nationale. villes disposant de forces et d'atouts dans tous les domaines,

- o Influence au-delà de l'espace régional

- o une visibilité à l'échelle nationale pour de nombreux domaines, dont les emplois stratégiques et les relations centres de recherche/universités

- o poids démographique = haut de la catégorie des villes intermédiaires, proche des 500.000 habitants et des métropoles nationales

- Des villes intermédiaires à lisibilité supra-régionale:

- o poids démographique moins important

- o perte de certains secteurs d'activités et marché de consommation.

- o reconnaissance et repérage à l'échelle nationale

- o rayonnement lié à leurs fonctions économiques et institutionnelles = une échelle régionale

- o infrastructures de transports = assez bonne connectivité sur l'extérieur (un indicateur de connectivité externe = de lignes aéroportuaires

- o lacunes relevées dans les domaines des emplois dits « stratégiques », comme la conception-recherche, la gestion et les prestations intellectuelles, très présentes dans les métropoles (Damette, 1994 ; Halbert 2003).

- o pôles importants d'emplois dans leur espace régional,

- o par la présence des universités et des centres de recherche, leurs acteurs socio-économiques sont capables de développer des projets à forte valeur ajoutée

- o Elles constituent des pôles importants dont les influences vont parfois au-delà des limites de leur propre région

- Des villes intermédiaires à lisibilité locale

- o lisibilité à l'intérieur de leur espace régional, sans le dominer, sans être des références

- o lacunes dans la majeure partie des domaines concernés

- o Leur statut et la lisibilité qu'elles possèdent dans leur région provient du fait d'être par exemple en France « préfecture » de leur « département »

- o connectivité/accessibilité aléatoire = faiblesses en termes d'équipements et d'infrastructures de transports (lignes tgv, autoroute, route)

- o Faiblesses dans les capacités de recherche et absence d'universités

- o Les fonctions économiques qu'elles développent sont orientées vers l'utilitaire et le centre de services de leur espace de proximité, avec comme plus gros employeurs les structures publiques.

- o Les grandes entreprises aux fonctions stratégiques et tournées vers l'extérieur font plutôt défaut

Synthèse :

Le concept de villes intermédiaires tend à dépasser la hiérarchie urbaine habituelle en donnant plus de considération aux fonctions et aux rôles des villes. D'après Mario Carrier -professeur en urbanisme et sociologie à l'Université de Laval- ces villes viennent « briser la hiérarchie par le nombre » et lutter contre une simplification de la hiérarchie urbaine (Nadou, 2010). Pour comprendre les principales caractéristiques de ces villes, des critères quantitatifs sont nécessaires mais insuffisants. Il convient d'ajouter à leur démographie –comprise entre 30 000 et 500 000 habitants- des éléments plus qualitatifs. Et c'est alors que la compréhension du concept se complique puisque peu de travaux se sont attachés définir ces critères. La définition donnée par Bellet et Llop même si elle fait référence au sein d'UCLG, ne semble plus être la plus détaillée. Et l'accumulation de critères qui témoigne d'une volonté d'englober la diversité des villes intermédiaires, empêche une compréhension claire du concept. En comparaison, le travail de définition effectué par Nadou paraît beaucoup plus rigide et semble donc restreindre fortement le concept. Cependant, son travail permet de comprendre rapidement les points clés qui permettent de voir si une ville peut être intermédiaire ou non. Il relativise aussi la rigidité de cette première grille de définition en offrant une typologie qui permet de prendre en compte la diversité de profils des villes intermédiaires. Ce travail croisé à celui de Llop et Bellet donne donc une définition plus concrète tout en permettant de prendre en compte la diversité des villes étudiées.

Dans cette recherche seront utilisés les critères synthétisés dans le tableau ci-dessous pour qualifier une ville d'intermédiaire. A cela seront ajoutés une explication de la position des villes étudiées par rapport au réseau urbain existant autour d'elles, ce qui permettra de positionner les villes étudiées au sein des différents degrés de lisibilité proposés par Nadou.

Chefchaouen, une ville intermédiaire ?

- Proximité avec une grande ville
- Situé dans un environnement naturel (parc, rivière, montagnes...)

Chaouen : ville intermédiaire à lisibilité locale selon les critères de Nadou

- o lisibilité à l'intérieur de leur espace régional, sans le dominer, sans être des références
- o lacunes dans la majeure partie des domaines concernés
- o Leur statut et la lisibilité qu'elles possèdent dans leur région provient du fait d'être par exemple en France « préfecture » de leur « département »
- o connectivité/accessibilité aléatoire = faiblesses en termes d'équipements et d'infrastructures de transports (lignes tgv, autoroute, route)
- o Faiblesses dans les capacités de recherche et absence d'universités
- o Les fonctions économiques qu'elles développent sont orientées vers l'utilitaire et le centre de services de leur espace de proximité, avec comme plus gros employeurs les structures

publiques.

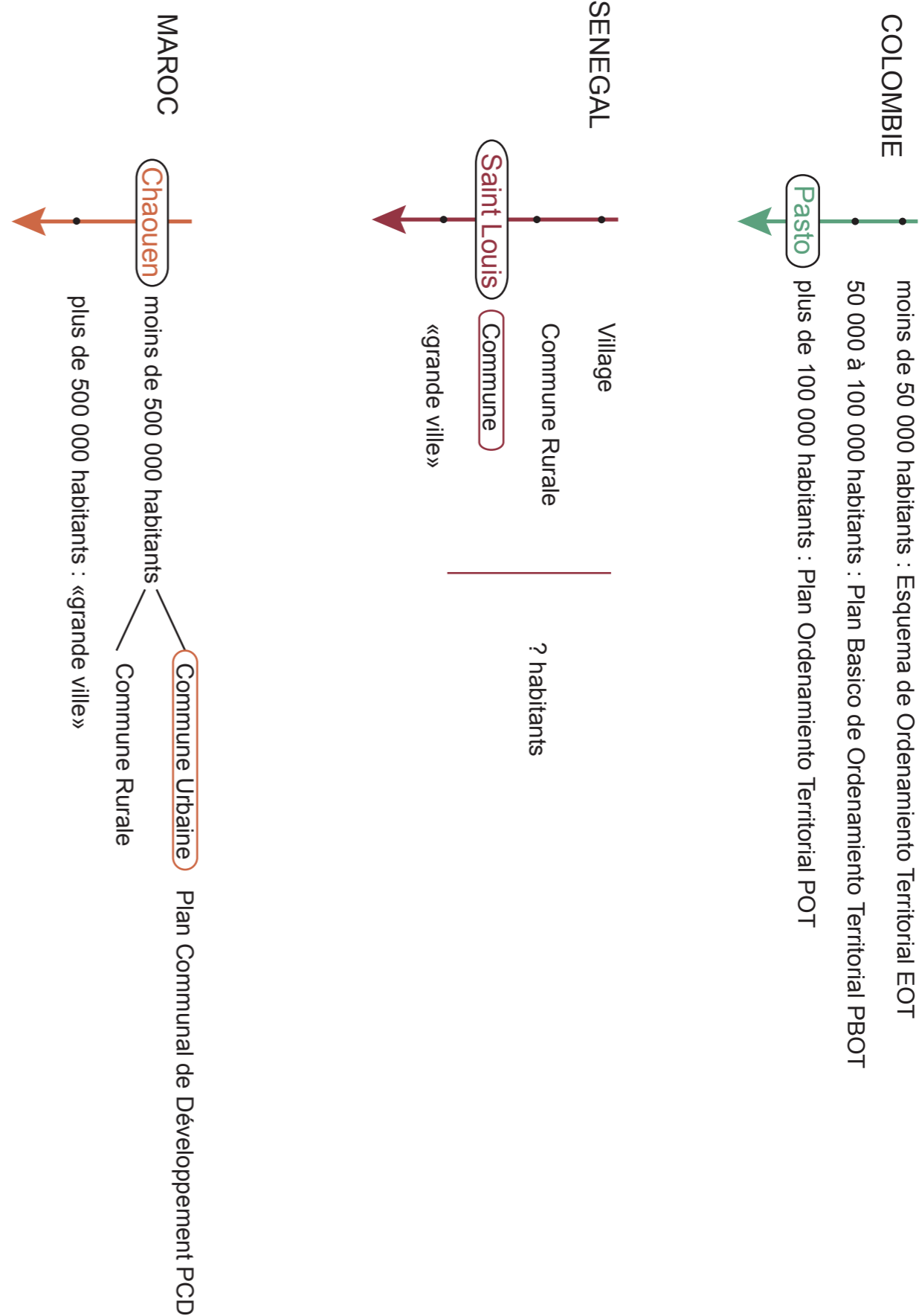
- o Les grandes entreprises aux fonctions stratégiques et tournées vers l'extérieur font plutôt défaut

Tableau 2 : Synthèse de l'analyse d'identification des villes intermédiaires

Critères	Dimensions de l'intermédiation	Exemples d'indicateurs d'analyse
Critère discriminant		
Connectivité / accessibilité	Nœud de communication, de transport et de réseaux : <i>les échelles de connexions avec le reste du territoire</i>	- Lignes TGV - Lignes aéroportuaires - Autoroutes - Réseaux de télécommunication
Critères structurants		
Economique et touristique	Capacité de combinaison des sphères productive, publique et résidentielle : <i>la compétitivité et le dynamisme économique</i>	- Variation des taux de création d'activité - Part des emplois supérieurs - Niveau de qualification - Nombre de nuitées annuelles
Institutionnel et politique	Lieux de décision politique et présence d'instance administrative et juridique : <i>la présence d'un pouvoir décisionnel</i>	- Administrations décentralisées et déconcentrées - Leadership politique
Social, Education, Santé,	Expression du <i>cadre et de la qualité de vie offerte à la population. Elle est au cœur de la fonction de « centre de services »</i>	- Universités/ centres de recherche - Centre Hospitaliers et polycliniques spécialisées - Structures d'accompagnement Social - Diversité des logements
Critères transversaux		
Culturel, Loisirs et équipements	Le rayonnement passe par <i>la complémentarité avec les secteurs économiques et touristiques</i>	- Salles de spectacles et grands équipements sportifs (+ présences équipes professionnelles dans un championnat national)
Environnemental	<i>L'articulation du développement durable et la recherche des combinaisons urbaines/rurales</i>	- Sites de traitement - Agenda 21, plan Climat
Critère de base		
Démographique	Dynamisme du territoire : <i>capacité de renouvellement des générations et d'attraction</i>	- Solde migratoire - Part des jeunes de moins de 20ans et des 65 ans et plus - Variation de la population (1999-2007)

Source :Nadou, F., 2010, UMR CITERES 6173, Polytech'Tours.

CHEFCHAOUEN		
Critères	Dimension de l'intermédiation	Indicateurs d'analyse
Connectivité / accessibilité	Nœud de communication, de transport et de réseaux : les échelles de connexions avec le reste du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Gare routière - 110 km de Tanger (2h30 voiture) - 60 km de Tétouan (1h en voiture)
Economie et tourisme	Capacité de combinaison des sphères productive, publique et résidentielle ; compétitivité et dynamique économique	<ul style="list-style-type: none"> - taux de population active (2009) est de 38.5%. - salariés constituent 63.4% de la population active, les professions libérales 30.5% et les employées 1.6%. - taux de chômage : 18.7% - flux de touristes évalué à 100.000 à 150.000 touristes par an.
Institutions et politique	Lieux de décisions politique et présence d'instance administrative et juridique ; présence d'un pouvoir décisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - chef-lieu de la Province de Chefchaouen - seule commune urbaine de la Province - Délégation provinciale de l'Agriculture - Délégation du ministère de l'Education nationale - Délégation du ministère de la santé - Délégation de la culture - le maire est aussi président du Réseau Méditerranéen des Médinas
Social, éducation, Santé	Expression du cadre et de la qualité de vie offerte à la population ; fonction « centres de services »	<ul style="list-style-type: none"> - 1 collège - 3 lycées - 5 centres d'éducation et de formation pour l'encadrement de 325 jeunes - Une maison d'étudiants avec une capacité de 40 lits - La distribution en eau potable atteint 91% ; en électricité, 77,5% ; en assainissement liquide, 20%. - L'hôpital provincial comprend 160 lits. - 2,85 médecins pour 2000 habitants.
Culture, loisirs et équipements	Le rayonnement passe par la complémentarité avec les secteurs économiques et touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - complexe polyvalent - 119 associations culturelles et artistiques. - 30 associations et clubs sportifs - Un orphelinat avec une capacité 56 lits - Une maison de retraite - 2010 : inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO
Environnement	Articulation du développement durable et la recherche de combinaisons urbaines/rurales	<ul style="list-style-type: none"> - charte nationale pour l'environnement et le développement durable - Existence d'un plan directeur d'assainissement liquide et d'un projet de plan écologique et d'espaces verts de la ville. - parc provincial de Talasemtane et à la périphérie du parc régional de Bouhachem
Démographie	Dynamisme du territoire : capacité de renouvellement des générations et d'attraction	<ul style="list-style-type: none"> 40 000 habitants (2004) Densité : 6.667hab/km² Taux d'accroissement annuel de 1,20% (1994-2004)



VILLE D'ART ET D'HISTOIRE (source <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>)

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label "Ville ou Pays d'art et d'histoire". Le label " Ville ou Pays d'art et d'histoire ", déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention « Ville d'art et d'histoire » ou « pays d'art et d'histoire », élaborée dans une concertation étroite entre le ministère de la Culture et de la Communication (directions régionales des affaires culturelles et direction générale des patrimoines) et les collectivités territoriales. Elle définit des objectifs précis et comporte un volet financier. Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national qui permet l'échange des expériences les plus innovantes.

La prise en compte de l'ensemble des actions de connaissance, de conservation, de protection et de valorisation de l'architecture du patrimoine et du paysage

La démarche intègre notamment :

- les études de connaissance préalable des territoires,
- l'existence d'un secteur sauvegardé ou d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), le cas échéant,
- la protection des monuments historiques, les opérations d'archéologie et d'ethnologie,
- l'application de la loi du 29/12/1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes,
- la politique de restauration du patrimoine et les initiatives en faveur de la création et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- le bilan de la politique urbaine menée par la collectivité territoriale (concours d'architecture, aménagements urbains, commande publique, mise en valeur de l'espace public, des entrées de ville...),
- les actions de sensibilisation et de valorisation menées par les collectivités territoriales.

Inscription du projet « Ville ou Pays d'art et d'histoire » au sein de la politique publique locale

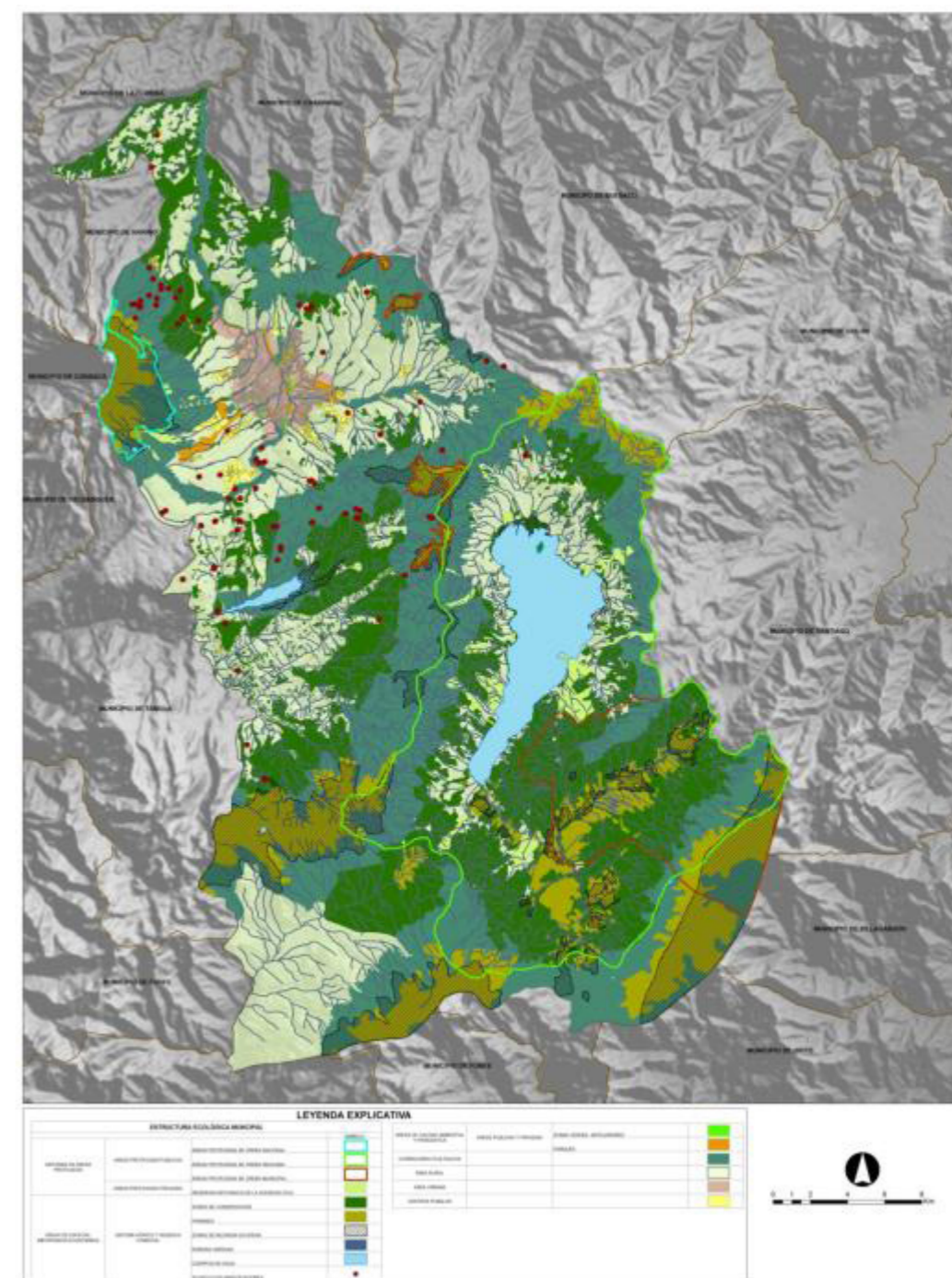
Ce projet repose sur un dispositif transversal à l'action du territoire pour mieux accompagner les décideurs et les agents publics, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie. La politique des Villes et Pays d'art et d'histoire concerne en effet de nombreux domaines de compétences comme l'action culturelle, l'action éducative, l'habitat, l'urbanisme et les services techniques, le développement durable, le tourisme, etc. Aussi les objectifs de la convention inscrivent-ils le projet « art et histoire » dans un projet global de territoire.

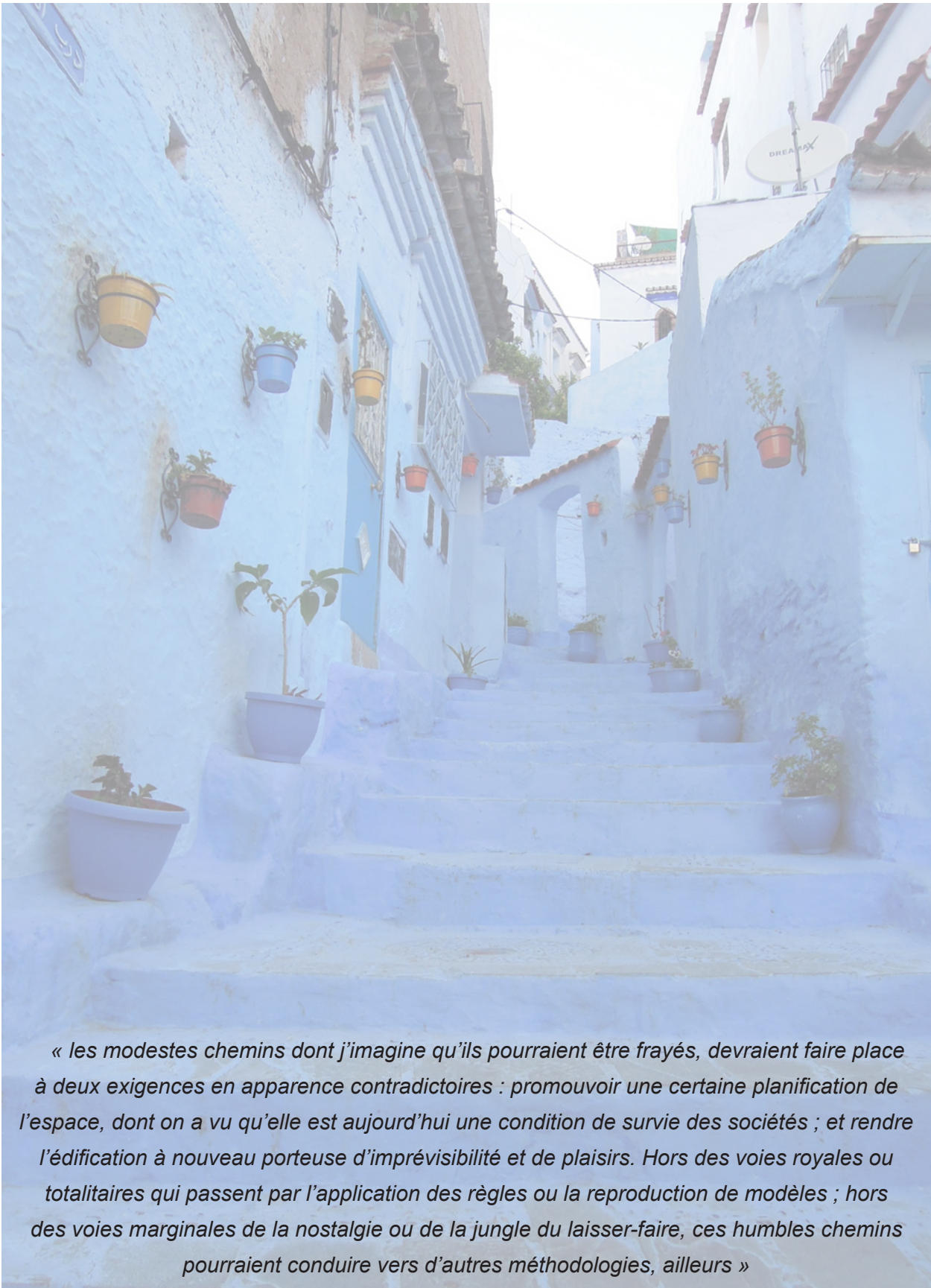
La sensibilisation des publics à l'architecture, au patrimoine et au paysage

La volonté de sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage doit les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie. La qualité architecturale et paysagère est un enjeu de société et doit pouvoir être largement débattu localement. Cette appropriation des habitants, témoignage de maturité de la démocratie locale, sera encouragée.

EXTRAIT DU POT DE PASTO

Plan de Ordenamiento Territorial 2014 – 2027, Pasto, Territorio Con Sentido,
Documento Resumen
Estructura Ecológica Municipal





« les modestes chemins dont j'imagine qu'ils pourraient être frayés, devraient faire place à deux exigences en apparence contradictoires : promouvoir une certaine planification de l'espace, dont on a vu qu'elle est aujourd'hui une condition de survie des sociétés ; et rendre l'édification à nouveau porteuse d'imprévisibilité et de plaisirs. Hors des voies royales ou totalitaires qui passent par l'application des règles ou la reproduction de modèles ; hors des voies marginales de la nostalgie ou de la jungle du laisser-faire, ces humbles chemins pourraient conduire vers d'autres méthodologies, ailleurs »

Françoise Choay, La règle et le modèle. Théorie de l'architecture et de l'urbanisme